R E P U B L I Q U E D U C A M E R O U N

PAIX - TRAVAIL - PATRIE

RAPPORT ANNUEL DE PERFORMANCE 2014

CHAPITRE 29

MINISTERE DES MINES, DE L'INDUSTRIE ET DU DEVELOPPEMENT TECHNOLOGIQUE

VERSION FRANÇAISE

SOMMAIRE

	NOTE EXPLICATIVE	**4**
1.	**CONTEXTE DE MISE EN OEUVRE DES PROGRAMMES**	**5**
1.1.	RAPPEL DE LA SYNTHÈSE STRATÉGIQUE	6
1.2.	PRÉSENTATION DU DOMAINE D'INTERVENTION DU MINISTÈRE	6
1.3.	CONTEXTE DE L'EXÉCUTION DES PROGRAMMES	7
1.4.	AUTRES FAITS MAJEURS DE L'ANNÉE 2014	7
2.	**ETAT DE MISE EN OEUVRE DES PROGRAMMES**	**8**
2.1.	**PROGRAMME 376:** VALORISATION DES RESSOURCES MINIERES ET GEOLOGIQUES	10
2.1.1.	PRÉSENTATION DU PROGRAMME	11
2.1.2.	CONTEXTE DE MISE EN OEUVRE DU PROGRAMME	11
2.1.3.	PERFORMANCE GLOBALE DU PROGRAMME EN 2014	12
2.1.4.	PERFORMANCES DÉTAILLÉES DU PROGRAMME PAR ACTIONS POUR L'ANNÉE 2014	15
2.2.	**PROGRAMME 377:** DIVERSIFICATION ET AMELIORATION DE LA COMPETITIVITE DES FILIERES INDUSTRIELLES	27
2.2.1.	PRÉSENTATION DU PROGRAMME	28
2.2.2.	CONTEXTE DE MISE EN OEUVRE DU PROGRAMME	29
2.2.3.	PERFORMANCE GLOBALE DU PROGRAMME EN 2014	29
2.2.4.	PERFORMANCES DÉTAILLÉES DU PROGRAMME PAR ACTIONS POUR L'ANNÉE 2014	31
2.3.	**PROGRAMME 378:** VALORISATION DES INVENTIONS, INNOVATIONS TECHNOLOGIQUES ET ACTIFS DE LA PROPRIETE INDUSTRIELLE	41
2.3.1.	PRÉSENTATION DU PROGRAMME	42
2.3.2.	CONTEXTE DE MISE EN OEUVRE DU PROGRAMME	43
2.3.3.	PERFORMANCE GLOBALE DU PROGRAMME EN 2014	43
2.3.4.	PERFORMANCES DÉTAILLÉES DU PROGRAMME PAR ACTIONS POUR L'ANNÉE 2014	45
2.4.	**PROGRAMME 379:** GOUVERNANCE ET APPUI INSTITUTIONNEL DU SOUS-SECTEUR INDUSTRIE, MINES ET DEVELOPPEMENT TECHNOLOGIQUE	51

2.4.1. PRÉSENTATION DU PROGRAMME 52

2.4.2. CONTEXTE DE MISE EN OEUVRE DU PROGRAMME 52

2.4.3. PERFORMANCE GLOBALE DU PROGRAMME EN 2014 53

2.4.4. PERFORMANCES DÉTAILLÉES DU PROGRAMME PAR ACTIONS POUR L'ANNÉE 2014 54

3. BILAN STRATEGIQUE ET PERSPECTIVES 64

3.1. RAPPROCHEMENT DES RÉSULTATS OBTENUS AVEC L'OBJECTIF STRATÉGIQUE DU MINISTÈRE 65

3.2. LEÇONS APPRISES 66

3.3. PERSPECTIVES 66

NOTE EXPLICATIVE

En 2007 le Cameroun effectue une avancée indéniable dans la modernité à travers l'adoption le 27 décembre, de la loi portant Régime Financier de l'Etat. Cette « Constitution financière » introduit dans l'administration la gestion axée sur les résultats à travers le budget programme. En prélude au basculement dans ce nouveau mode gestion le 1er janvier 2013, la documentation budgétaire accompagnant le projet de loi de finance s'enrichie du Projet de Performance des Administrations (PPA). Ce document élaboré par chaque département ministériel ou institution, présente les programmes avec des objectifs assortis d'indicateurs de performance.

Par application de l'article 22 alinéa 3 de la loi de 2007, « le projet de loi de règlement est accompagné des rapports annuels de performance des administrations rédigés par les ordonnateurs principaux » et qui rendent compte de la performance projetée dans les PPA. Ainsi, en 2O14, les premières évaluations de l'exécution du budget par programme ont eu lieu à travers la production par tous les départements ministériels des rapports annuels de performance de l'exercice 2013.

A cet effet, les pouvoirs politiques dans leur ensemble ont pu apprécier la mise en œuvre des programmes dans les départements ministériels. La Chambre des Comptes de la Cour Suprême à travers son avis sur le projet de loi de règlement et le parlement pendant l'examen de la loi de règlement pendant la session budgétaire.

En cette deuxième année d'élaboration des Rapports annuels de performance où l'exercice a été étendu aux institutions, l'accent est mis sur l'amélioration qualitative du document notamment au niveau du renseignement de la performance technique des administrations, dans le respect de ses trois parties :

- Contexte de mise en œuvre des programmes en 2014;
- Etat de mise en œuvre pour le compte de l'exercice 2014 ;
- Bilan stratégique et perspectives.

1. CONTEXTE DE MISE EN OEUVRE DES PROGRAMMES

Dans cette partie, il est question d'aborder le contexte de la mise en oeuvre des programmes. Quatre parties seront abordées:

le rappel de la synthèse stratégique;
la présentation du domaine d'intervention du ministères;
le contexte de l'exécution des programmes;
les autre faits majeurs.

1.1. RAPPEL DE LA SYNTHÈSE STRATÉGIQUE

Les différentes actions du MINMIDT s'inscrivent dans la volonté du Gouvernement de développer un secteur industriel sain, compétitif diversifié et capable d'inverser la structure du commerce extérieur ; en clair, il est question pour ce Département Ministériel, d'apporter sa contribution à l'amélioration de la croissance, dont l'objectif est fixé à un taux estimatif de 5,5 % en moyenne annuelle dans la période 2010-2020.

Objectif Stratégique du sous-secteur

L'objectif sectoriel assigné au MINMIDT est d'assurer l'industrialisation à travers la transformation des matières premières locales ainsi que la promotion des exportations.

A ce titre, il s'agira de :

i. valoriser les richesses minières du pays ;
ii. promouvoir la transformation de l'aluminium et de l'acier ;
iii. développer les filières porteuses de croissance et créatrices d'emplois ;
iv. faire du Cameroun une véritable destination d'investissements ;
v. promouvoir le développement des normes et qualités ;
vi. promouvoir et valoriser des innovations technologiques

1.2. PRÉSENTATION DU DOMAINE D'INTERVENTION DU MINISTÈRE

Depuis l'année 2009, le Gouvernement camerounais s'est engagé dans un vaste chantier visant à promouvoir la croissance et l'emploi. Un document d'orientation de cette politique a été réalisé : le DSCE (Document de Stratégie pour la croissance et l'emploi) qui énonce des objectifs clairs de politique économique, sociale et culturelle pour le Cameroun à l'horizon 2020.

La contribution du MINMIDT à l'atteinte des objectifs globaux du DSCE est celle traduite de part son objectif stratégique qui est celui d'assurer l'industrialisation à travers la transformation et la valorisation des matières premières locales et la promotion des exportations. A cet effet, ses priorités nationales consistent à :

- Valoriser les ressources minières ;
- Améliorer la compétitivité de l'industrie camerounaise,
- Développer la créativité, valoriser et promouvoir les produits de la recherche.

Le Ministère des Mines, de l'Industrie et du Développement Technologique crée par le Décret présidentiel N°2004/320 du 08 décembre 2004 portant organisation du Gouvernement et réorganisé par le Décret n°408 du 09 décembre 2011, est chargé de l'élaboration, de la mise en œuvre et de l'évaluation de la politique industrielle et des stratégies de développement

technologique dans les différents secteurs de l'économie nationale. Le Décret n° 2012/432 du 1er octobre 2012, portant organisation du Ministère des Mines, de l'Industrie et du Développement Technologique, a renforcé les missions du MINMIDT.

A ce titre, il est responsable entre autres de :

- l'élaboration et de la mise en œuvre du plan d'industrialisation, de la prospection géologique et des activités minières ;
- la valorisation des ressources naturelles et de la transformation locale des produits agricoles ;
- la normalisation en rapport avec les départements ministériels ;

la promotion, du suivi de l'investissement privé, de la propriété intellectuelle, des activités des zones franches industrielles et de la mission d'aménagement et de gestion des zones industrielles

1.3. CONTEXTE DE L'EXÉCUTION DES PROGRAMMES

L'exécution des programmes du MINMIDT en 2014 a été influencée par un certain nombre de facteurs internes et externes qui ont eu un impact direct sur la performance des actions. On peut citer:

- l'insécurité transfrontalière qui a perturbé l'activité du secteur minier à l'Est et dans le grand Nord;
- la baisse drastique des cours de certaines matières premières minérales telles que le fer et la bauxite pour ne citer que ceux là, qui a ralenti la mise en œuvre des projets miniers y relatif;
- la compréhension encore embryonnaire de l'environnement socio-économique, de la gestion et la valorisation des innovations technologiques par les actifs de propriété industrielle;
- les conflits de compétences dus à la faible appropriation du décret de 2012 portant organisation du MINMIDT qui a créé de nouveaux postes de responsabilités ;
- l'insuffisance drastique des infrastructures aussi bien dans les services centraux que déconcentrés ;
- le déploiement laborieux de l'application informatique, PROBMIS ;
- les multiples dysfonctionnements causés par l'ignorance tant du personnel que des usagers du MINMIDT, des textes réglementaires et procédures régissant les activités minières et industrielles.

1.4. AUTRES FAITS MAJEURS DE L'ANNÉE 2014

Il n'y a pas d'autres faits majeurs à signaler

2. ETAT DE MISE EN OEUVRE DES PROGRAMMES

Cette partie présente l'état de mise en oeuvre des 4 programmes du MINMIDT.

2014

RAPPORT ANNUEL
DE PERFORMANCE

2.1. PROGRAMME 376

VALORISATION DES RESSOURCES MINIERES ET GEOLOGIQUES

Responsable du programme

MVOGO JEAN KISITO
Directeur des Mines

2.1.1. PRÉSENTATION DU PROGRAMME

Ce programme a été mis en œuvre dans la perspective de permettre aux ressources minières hors pétrole d'apporter leur contribution au produit intérieur brut (PIB) d'une part et d'améliorer la connaissance de notre sous sol d'autre part. à cet effet, il s'agit dans le cadre de ce programme de :

- Suivre la mise en œuvre des grands projets miniers par un accompagnement institutionnel ;
- Développer les activités d'exploitation des ressources minérales ;
- Mettre en œuvre le programme de renforcement des capacités du secteur minier par le PRECASEM ;
- Poursuivre la canalisation des produits issus de l'artisanat minier par le CAPAM ;
- Certifier les diamants à travers le PK ;
- Poursuivre l'amélioration de l'information géologique et minière ;
- Identifier et géo référencer les sites miniers et géologiques sur l'ensemble du territoire national.

OBJECTIF	Améliorer substantiellement la contribution des ressources minières au PIB		
Indicateur	Intitulé:	Taux d'accroissement des ressources minières au PIB	
	Unité de mesure	%	
	Valeur de référence: Année de référence:	0.0 2013	
	Valeur Cible Année cible:	50.0 2016	
ACTIONS DU PROGRAMME	Action 01:	APPUI AU DÉVELOPPEMENT DES ACTIVITÉS D'EXPLOITATION DES RESSOURCES MINÉRALES	
	Action 02:	APPUI À LA MISE EN ŒUVRE DES GRANDS PROJETS MINIERS	
	Action 03:	AMÉLIORATION DE LA GOUVERNANCE DU SECTEUR MINIER	
	Action 04:	INTENSIFICATION DE LA RECHERCHE GÉOLOGIQUE ET MINIÈRE	
	Action 05:	SÉCURISATION DES SITES MINIERS ET GÉOLOGIQUES	
	Action 06:	CONTRÔLE DES ACTIVITÉS MINÈRES ET GÉOLOGIQUES	
DOTATIONS INITIALES	AE 3 185 268 000		CP 3 185 268 000
RESPONSABLE DU PROGRAMME	MVOGO JEAN KISITO, Directeur des Mines		

2.1.2. CONTEXTE DE MISE EN OEUVRE DU PROGRAMME

Concernant la contribution au PIB des ressources géologiques et minières hors pétrole au PIB, il était question de faire passer cette situation de moins de 1% en 2012 et 2013 à environ 1% de contribution à la richesse nationale en 2014 dans le but non seulement de mettre en œuvre les grands projets miniers porteurs de croissance mais aussi et surtout de contribuer à l'amélioration de la croissance et à la diminution du taux de chômage. La contribution de la mine

solide viendrait diversifier les sources de contribution au PIB, améliorer le niveau d'industrialisation du pays, permettre au MINMIDT d'atteindre des objectifs organiques.

Cependant, le programme a subi plusieurs contraintes qui ont été à la base des orientations permettant d'envisager l'atteinte de l'objectif sus visé, notamment :

- la baisse drastique des cours de certaines matières premières minérales tel que le fer ;
- l'insécurité transfrontalière ;
- la porosité des frontières ;
- les problèmes de gouvernance.

2.1.3. PERFORMANCE GLOBALE DU PROGRAMME EN 2014

Ces contraintes mentionés precedemment ont suscité la mise en œuvre d'une stratégie à travers :

la mise en place du Comité de Pilotage et de suivi de l'artisanat minier mécanisé appuyant les efforts de la canalisation des produits issus de l'artisanat minier par le CAPAM sont une ressource importante de revenus dans ce cadre.

les recherches géologiques, les études diverses dans le domaine de l'exploration, la géophysique aéroportée viendront améliorer l'information géologique et minière.

la certification des diamants à travers le PK, l'objectif est non seulement d'ordre sécuritaire mais aussi il permet d'éviter la fuite des capitaux et des richesses du sous-sol qui doivent apporter leur contribution au PIB.

RÉSULTAT TECHNIQUE OBTENU	1	
TAUX DE RÉALISATION DE L'INDICATEUR	10	
DOTATION DE CRÉDITS RÉVISÉS:	AE 3 185 146 893	CP 3 185 146 893
(écarts = Dot.init - Dot.rev)	Ecart AE 121 107	Ecart CP 121 107
CRÉDITS CONSOMMÉS	AE 1 175 113 042	CP 3 120 162 438
TAUX DE CONSOMMATION	36,9 %	98 %
JUSTIFICATION DU RÉSULTAT ET DE L'UTILISATION DES RESSOURCES	l'accroissement de la contribution des ressources minières au PIB est tributaire du démarrage des grands projets miniers. cependant ces grands projets font face à la chute drastique des matières premières sur les marchés internationaux d'une part, et d'autre part, la nécessité de mettre en place des bases juridiques et logistiques qui permettraient d'optimiser les revenus issus de l'exploitation minière. les activités majeures réalisées par domaine sont réparties ainsi qu'il suit: **1. Dans le domaine de la mine artisanale** **a)** - Mission de contrôle de la réglementation des activités de mécanisations de l'artisanat minier dans la région de l'Est qui, à la suite de la suspension, des missions de cartographie fine des chantiers d'exploitation minière artisanale, d'inventaire des équipements, des opérateurs ont été effectuées. **b)-** application du principe de partage de la production depuis Août 2014. **c) -** les parts de l'Etat et l'impôt sur les sociétés (IS) sont directement prélevés sous forme d'équivalent en production totale brute sur le carreau de la mine. Ce prélèvement est fixé à 15% et est effectué par le CAPAM. **d)-** fonctionnement du Comité de Suivi et d'Evaluation des Activités Minières Artisanales Peu	

	Mécanisées depuis août 2014. **e)-** Sécurisation de la production dans les chantiers. **2. Dans le domaine de la mine industrielle** **a)-** La limitation de la spéculation et la recherche des partenaires stratégiques fiables. **b)-** Le bonus progressif a été appliqué à la Société CAMINEX S.A., sur le prix de transfert de la transaction effectuée entre l'INTERNATIONAL MINING & INFRASTRUCTURE CORPORATION PLC (IMIC). **c) -** La modernisation du cadre légal et réglementaire par l'élaboration du projet de loi portant Code Minier, réalisé avec l'aide de la Banque Mondiale, transmis à la haute hiérarchie. **3. Dans le domaine des hydrocarbures.** **a)-** La participation à la négociation et à la signature de l'avenant n°2 à la convention d'établissement de COTCO (Cameroon Oil Transportation Company), qui a permis de revoir à la hausse le taux du droit de transit qui est passé de 0,45 dollar le baril à 1,3 dollar par baril soit une augmentation de plus de 200% en valeur relative pour les hydrocarbures en provenance de la République du Tchad et à leur évacuation à travers le pipeline Tchad-Cameroun. **b)-** La signature par le MINMIDT, de l'accord bilatéral entre la République du Cameroun et la République du Niger relatif au transit à travers le territoire de la République du Cameroun, des hydrocarbures en provenance de la République du Niger et à leur évacuation à travers le pipeline Tchad-Cameroun. **4. Dans le domaine de l'exploration géologique et minière.** réalisation de la géophysique aéroportée par le PRECASEM en vue de la couverture cartographique géologique du territoire National à 80 % et la mise en évidence des anomalies. Il est à noter que les performances affichées sont sous évaluées, à cause de l'insuffisance de collecte des données au niveau des différentes sociétés opérant dans . les carrières ; . l'exploitation minière artisanales semi -mécanisée ; . les eaux minérales ; . les bureaux d'achat et de commercialisation des substances minérales ; . et les bijouteries.

PERSPECTIVES 2015	La revalorisation des moyens financiers et matériels des services techniques par la mise à disposition d'au moins quatre véhicules pick up 4X4, pour contrôler avec efficience les activités des secteurs des eaux minérales, des carrières et de la mécanisation de l'artisanat minier ; b) Le rétablissement de la prise en charge des inspecteurs qui participent aux enlèvements sur le terminal KK1 ; c) le recrutement qualitatif et quantitatif de la ressource humaine dans les métiers de la mine et de la géologie ; d) Renforcement des capacités techniques du personnel de suivi des activités minières ; e) l'accélération de la procédure de validation du projet de décret portant création d'une société de patrimoine à l'instar de la SNH dans le secteur des hydrocarbures, pour gérer les intérêts de l'Etat dans le domaine de la mine solide et de promouvoir les activités en vue de la valorisation des ressources minérales nationales ; f) le déblocage au profit du CAPAM, des fonds substantiels pour la canalisation des produits miniers issus de l'exploitation artisanale dans les circuits formels ; g) le déblocage à temps au profit du SNPPK, des fonds substantiels pour la traçabilité des diamants ; h) l'extension du traçage et de la certification aux autres substances précieuses en plus du diamant sous la houlette du SNPPK ; i) L'augmentation des capacités opérationnelles du CAPAM et du SNPPK en vue de garantir la canalisation et la traçabilité des produits miniers issus de l'exploitation artisanale; j) l'accélération de la promulgation du projet de loi portant Code Miner ; k) l'accélération de la procédure de logement de la Direction des Mines dans une enceinte appropriée ; l) l'accélération des travaux de construction de l'immeuble siège des Direction des Mines et de la Géologie par le financement Banque Mondiale à travers le PRECASEM ; m) le constat de la non pertinence de l'indicateur justifiant son changement lui permettant d'être plus explicite.

2.1.4. PERFORMANCES DÉTAILLÉES DU PROGRAMME PAR ACTIONS POUR L'ANNÉE 2014

Il est question de présenter les performances relatives à chaque action

Action 01 Appui au développement des activités d'exploitation des ressources minérales

Le territoire camerounais n'est couvert aujourd'hui qu'à 40% en terme de prospection géologique et minière. Cette action vise non seulement à poursuivre les activités de recherche, mais aussi à l'actualisation et la mise à disposition des opérateurs économiques, des informations existantes.

OBJECTIF	Améliorer l'information géologique et minière							
Indicateur	Intitulé:		Nombre d'indices miniers disponibles				TAUX DE RÉALISATION TECHNIQUE	
	Unité de mesure		nb					
	Année de référence:		2013					
	Valeur de référence:		3.0					
	Année cible:		2016					
	Valeur Cible		10.0				47%	
	Réalisation exercice (Résultat technique):		10					
CRÉDITS	DOTATION INITIALE		DOTATION RÉVISÉE		CONSOMMATION		TAUX DE RÉALISATION FINANCIÈRE	
	AE	CP	AE	CP	AE	CP	AE	CP
	690 000 000	690 000 000	690 000 000	690 000 000	690 000 000	690 000 000	100 %	100 %
CONTEXTE DE MISE EN OEUVRE DE L'ACTION	Le Cameroun a mis en place en 2011, l'Opération de Renforcement des Réserves d'Or du Cameroun à travers laquelle le CAPAM doit déposer chaque année un stock d'or au Ministère des Finances. En 2013, un équivalent de 43,26 kg d'or en poudre a été déposé contre un équivalent de **14 085,96 gr** d'or en poudre en 2014. - Le CAPAM ne canalise que 5% de l'or produit par les artisans miniers à cause de l'insuffisance des dotations allouées à cette opération. 95% de l'or issu de l'artisanat minier s'écoule dans les circuits informels causant d'énormes pertes à l'Etat en matière de taxes, de traçabilité de la production pouvant impacter sur le PIB et le budget de la nation. - L'extension de la sécurité dans 5 (cinq) nouveaux sites miniers pour réduire l'activité des trafiquants n'a pu être effectuée faute de moyens, ce qui a eu un impact négatif au niveau des quantités à canaliser dans les sites miniers concernés. L'activité connait régulièrement une inflation des prix d'achat sur le terrain à cause de la spéculation menée par les trafiquants.							
ACTIVITES MAJEURES REALISEES (présentation des extrants)	- Canalisation de l'or issu de l'artisanat minier dans les circuits formels en vue du renforcement des réserves d'or du Cameroun (sur **30 kg d'or en poudre attendu au 31 décembre, 14 085,96 gr** d'or ont été Canalisés) ; - Prélèvement de 15% de la production auprès des opérateurs de l'artisanat minier peu mécanisé (prélèvement de **36 636,96 gr** d'or en poudre auprès des sociétés de l'artisanat peu Mécanisé) ; - identification, localisation, et géo référencement des sites et structures de production (139 sites et postes de production identifiés, géo référencés et cartographiés) ; - amélioration de la base des données géologiques et minières artisanales dans les sites d'exploitation artisanale (**115** sites d'exploitation identifiés, géo référencés et cartographiés) - commercialisation des stocks de saphir (près de 9 kg de saphir disponible au CAPAM et les négociations sont ouvertes avec des clients potentiels sur le marché international) ; - achat et distribution des matériels et équipements de travail aux artisans miniers (2000 pelles minières et 50 motopompes distribués aux artisans miniers).							

JUSTIFICATION DU RÉSULTAT ET DE L'UTILISATION DES RESSOURCES (extrants)	- Le CAPAM a canalisé **14 085,96 gr** d'or; **-** le taux de réalisation est de **47%** pour une canalisation allant du 14 juin au 28 décembre 2014; - ce taux est dû au fait que le budget du CAPAM est devenu exécutoire en juin 2014; - l'activité de prélèvement a absorbé la quasi-totalité des ressources humaines chargées de la canalisation; - la canalisation s'est effectuée sur 6 mois au lieu de 12 mois au cours de cette année ; - la canalisation s'est effectuée exclusivement pendant la saison de fortes pluies ; - L'insuffisance des dotations budgétaires, le retard dans le déblocage des fonds de canalisation et un dispositif de sécurité insuffisant dans les sites miniers justifient le résultat atteint. En moyenne, le CAPAM canalise 3,4 kg d'or par mois issu de l'artisanat minier alors que la production mensuelle estimée de ce secteur est de 178 Kg; - Le 01 août 2014, le Premier Ministre Chef du Gouvernement a signé le décret N° 2014/2349/PM du 01 Août 2014 modifiant et complétant certaines dispositions du décret N° 2014/1882/PM du 04 Juillet 2014 modifiant et complétant certaines dispositions du décret N° 2002/648/PM du 26 Mars 2002 fixant les modalités d'application de la loi du 16 Avril 2001 modifiée et complétée par la loi N° 2010/011 du 29 Juillet 2010 portant Code Minier. Ce décret confie au CAPAM la mission de prélever 15% de la production brute des sociétés d'exploitation de l'Artisanat Minier peu Mécanisé au titre des parts de l'Etat et de l'impôt des sociétés. La mise en œuvre de ce décret a conduit le CAPAM à utiliser dans un premier temps le personnel dédié à la canalisation pour les opérations de prélèvement auprès des sociétés de l'artisanat mécanisé, ce qui a ralenti les opérations de canalisation ; - le ralentissement des opérations de production par les artisans miniers et donc de canalisation par le CAPAM à cause de la forte saison pluvieuse.

Perspectives 2015	**Sur le plan juridique et organisationnel** Un projet de texte visant la transformation du CAPAM en une Agence de Régulation et de Développement de l'Artisanat Minier a été soumis à l'attention de la hiérarchie en date du 17 septembre 2014. Cette Agence, pourrait être le gendarme de l'Etat dans le secteur de l'artisanat minier, avec pour mission de réguler, de développer, de promouvoir, de suivre et de contrôler les activités menées dans le cadre de l'Artisanat Minier dans le but de remettre en ordre ce secteur d'activité et d'y accroître de manière substantielle les recettes de l'Etat. Par ailleurs, l'accent sera mis sur la reprise en main du secteur minier artisanal et l'accroissement substantiel des recettes de l'Etat provenant de secteur à travers: - l'organisation d'une campagne de sensibilisation de tous les acteurs sur les nouvelles dispositions réglementaires notamment; - la poursuite de l'identification des nouveaux sites d'exploitation et le suivi de la production ; - le démarrage de l'étude des contrats de partenariat et l'identification physique des exploitations en cours; - le démarrage de la canalisation du saphir, sous réserve de l'approbation du Comité de Pilotage, avec une partie des recettes issues du prélèvement; - la réalisation d'un état des lieux de l'artisanat minier peu mécanisé dans les Régions du Sud et de l'Adamaoua; - la modernisation de l'outil de production des artisans locaux qui pourraient aussi acquérir des équipements tels que les excavateurs, unités de lavage avec l'appui technique et financier du CAPAM, pour accroitre leur production. **Sur le plan budgétaire** La transformation juridique souhaitée du CAPAM va lui confier de multiples leviers de levée de fonds notamment à travers les partenariats et joint-venture qu'il pourrait nouer et mettre en œuvre. L'acquisition de logiciels de gestion ad hoc va contribuer à améliorer la gouvernance de l'institution. La recherche de partenariats pouvant accroitre les possibilités de financement des activités du CAPAM sera développée. **Sur le plan administratif** L'aboutissement du dossier sur l'examen des contrats du personnel permettra d'assainir le fichier du personnel de même qu'un nouvel organigramme permettra d'améliorer l'efficacité et l'efficience des activités menées. Le suivi du conventionnement du nouveau bâtiment sera poursuivi en vue d'améliorer les cadres de travail du CAPAM.

Action 02 Appui à la mise en œuvre des grands projets miniers

Malgré un fort potentiel en ressources minérales dans le pays, très peu de minérais sont en phase d'exploitation. Il est donc question de mettre en exploitation les grands gisements découverts, en l' occurence, le fer, le cobalt, le nickel, la bauxite, le diamant ainsi que l'or. Les activités conséquentes sont celles de la promotion auprès des opérateurs économiques, le suivi des conventions, ainsi que lamise en place des mesures incitatives

OBJECTIF	Améliorer substantiellement le nombre de substances minérales exploitées							
Indicateur	Intitulé:		Nombre de conventions signees				TAUX DE RÉALISATION TECHNIQUE	
	Unité de mesure		nb					
	Année de référence:		2013					
	Valeur de référence:		5.0					
	Année cible:		2016					
	Valeur Cible		7.0				100%	
	Réalisation exercice (Résultat technique):		5					
CRÉDITS	DOTATION INITIALE		DOTATION RÉVISÉE		CONSOMMATION		TAUX DE RÉALISATION FINANCIÈRE	
	AE	CP	AE	CP	AE	CP	AE	CP
	10 000 000	10 000 000	10 000 000	10 000 000	9 000 000	9 000 000	90 %	90 %
CONTEXTE DE MISE EN OEUVRE DE L'ACTION	Le sous-sol Camerounais est extrêmement riche et varié. On n'y trouve des gisements d'importance mondiale reconnus (cobalt/nickel, rutile et bauxite), des gisements intéressants de fer, d'or, de diamant, de bauxite où d'uranium, etc. Pendant longtemps ces ressources minières n'ont pas été véritablement mises en valeur à une échelle industrielle. Elles ont plutôt été utilisées de façon marginale dans l'économie camerounaise. Dans le cadre de la nouvelle vision du développement, le gouvernement se propose d'accélérer la mise en exploitation des gisements découverts et ceux en cours d'exploration. Au regard des retards accusés par certaines entreprises et des difficultés qu'elles rencontrent, il est impératif d'accompagner celles dont les résultats sont probants afin que les travaux tant annoncés puissent véritablement démarrer d'une part et procéder au retrait des permis de celles qui ne peuvent pas amener les travaux à terme ensuite, lancer des appels à manifestations d'intérêts pour rechercher des partenaires stratégiques. Le présent projet trouve alors son intérêt et sa justification dans le processus d'accompagnement technique de ces opérateurs.							
ACTIVITES MAJEURES REALISEES (présentation des extrants)	l'analyse et à la validation des rapports produits par les différents Conseils de l'état dans le cadre de la mise en oeuvre des grands projets miniers.							
JUSTIFICATION DU RÉSULTAT ET DE L'UTILISATION DES RESSOURCES (extrants)	Les activités réalisées ont consisté au suivi de l'exécution des marchés des Conseils du Gouvernement au niveau du Comité de pilotage du secteur minier siégeant dans les Services du Premier Ministre. Ce suivi a consisté à l'analyse et à la validation des rapports produits par les différents Conseils.							

Perspectives 2015	Soutenir les opérateurs à travers la mise en place des grands projets miniers en cours au Cameroun à parvenir rapidement à la phase d'exploitation effective des projets. Il s'agit notamment des projets : - Fer de Mbalam; - Fer des mamelles de Kribi par SINOSTEEL; - Fer de Nkout ; - Fer de JINDHAL ; - Or de l'Est par CAMINCO. Lancer des appels à manifestation d'intérêts pour des projets en arrêt et dont le démarrage nécessite l'intervention des partenaires stratégiques fiables notamment : - le projet Cobalt/Nickel ; - le projet Rutile d'Akonolinga et de Nanga Eboko ; - le projet Bauxite de Minim-Martap et Ngaoundal; le projet Bauxite de Fongo-Tongo.

Action 03 Amélioration de la Gouvernance du secteur minier

Les activités de cette action visent à assurer la gestion des titres miniers à travers le Cadastre,la mise en oeuvre du Programme de Renforcement des Capacités du Secteur Minier(PRECASEM) et la Certification des substances minérales par le Processus de Kimberley

OBJECTIF	Améliorer la traçabilité dans le processus d'exploitation des substances minérales et la gestion des titres miniers Améliorer la traçabilité dans le processus d'exploitation des substances minérales et la gestion des titres miniers							
Indicateur	Intitulé:		Substances précieuses soumises à la certification				TAUX DE RÉALISATION TECHNIQUE	
	Unité de mesure		nb					
	Année de référence:		2013					
	Valeur de référence:		1.0					
	Année cible:		2016					
	Valeur Cible		3.0				100	
	Réalisation exercice (Résultat technique):		2 diament et saphir					
CRÉDITS	DOTATION INITIALE		DOTATION RÉVISÉE		CONSOMMATION		TAUX DE RÉALISATION FINANCIÈRE	
	AE	CP	AE	CP	AE	CP	AE	CP
	2 140 000 000	2 140 000 000	2 140 000 000	2 140 000 000	2 139 999 995	2 130 000 000	100 %	99,5 %
CONTEXTE DE MISE EN OEUVRE DE L'ACTION	Le passage du Code Minier de 1964 à celui de 2001 modifié et complété en 2010, a engendré une intense activité minière, caractérisée aujourd'hui d'une part par la délivrance de plus d'une centaine de permis de recherche et par la signature de quelques conventions minières d'autre part. Cependant, plusieurs dysfonctionnements majeurs continuent à plomber l'essor et le plein épanouissement du secteur minier, qui pourtant est identifié comme l'un des piliers essentiels devant permettre au Cameroun d'atteindre son émergence en 2035. Parmi ces dysfonctionnements, on peut citer les chevauchements entre les titres miniers d'une part et les aires protégées d'autres parts. Les attributions non contrôlées des autorisations d'exploitation artisanale, qui très souvent se retrouve à l'intérieure des permis de recherche qui ont pourtant un droit exclusif. Afin de pallier à ces dysfonctionnements, le Cadastre Minier a été mis sur pied par décret n°2012/432 du 01 octobre 2012. Cette structure gère les titres miniers et assurent le marketing et la promotion du secteur à travers les présentoirs des cartes, des cartes minières actualisées, des cartes de retombes minières etc. Cependant, le manque d'équipements pour la modernisation de ce secteur d'activité entrave son fonctionnement qui se trouve être à ce jour un cadastre verbal. Par ailleurs, les exportations ne sont pas sécurisées par des certificats d'exportation des substances minérales.							
ACTIVITES MAJEURES REALISEES (présentation des extrants)	- révision des textes législatifs et réglementaires ; - suivi des opérations de certification des substances minérales précieuses par le PK ; - modernisation, vulgarisation des procédures cadastrales et du système de gestion des titres miniers ; - renforcement des capacités des acteurs institutionnels ; - mise en place des points focaux dans les sites d'exploitation - levées géologiques aéroportées							
JUSTIFICATION DU RÉSULTAT ET DE L'UTILISATION DES RESSOURCES (extrants)	- un nouveau code minier a été produit et transmis à la très haute hiérarchie ; - les acteurs du secteur ont été recensés, sensibilisés et formés ; - les documents de certification ont été produits et sont en train d'être utilisés ; - de nouvelles procédures cadastrales sont définies et officialisées ; - un algorithme de transformation des coordonnées est disponible et fonctionnel ; - des points focaux ont été installés dans 136 sites d'exploitations minières artisanales semi-mécanisés.							

Perspectives 2015	- poursuivre la mise en œuvre des mécanismes de bonne gouvernance ; - poursuite du renforcement des capacités techniques du personnel de suivi des activités minières ; - l'accélération de la promulgation du projet de loi portant Code Miner ; - l'accélération de la procédure de révision des textes d'application du nouveau code minier ; - poursuite de la procédure portant création d'une société de patrimoine à l'instar de la SNH dans le secteur des hydrocarbures, pour gérer les intérêts de l'Etat dans le domaine de la mine solide et de promouvoir les activités en vue de la valorisation des ressources minérales nationales ; - l'extension du traçage et de la certification aux autres substances précieuses en plus du diamant sous la houlette du SNPPK ; - poursuite de la modernisation du cadastre minier et du système de gestion des procédures cadastrales.

Action 04 Intensification de la recherche géologique et minière

Intensifier la recherche géologique et minière

OBJECTIF	Assurer la sécurisation des sites et prévenir les accidents miniers et géologiques.							
Indicateur	Intitulé:		Taux de couverture du territoire				TAUX DE RÉALISATION TECHNIQUE	
	Unité de mesure		%					
	Année de référence:		2014					
	Valeur de référence:		40.0					
	Année cible:		2016					
	Valeur Cible		70.0				99	
	Réalisation exercice (Résultat technique):		58					
CRÉDITS	DOTATION INITIALE		DOTATION RÉVISÉE		CONSOMMATION		TAUX DE RÉALISATION FINANCIÈRE	
	AE	CP	AE	CP	AE	CP	AE	CP
	49 000 000	49 000 000	48 999 515	48 999 515	35 775 890	32 268 986	73 %	65,9 %
CONTEXTE DE MISE EN OEUVRE DE L'ACTION	Cette action a été mise en œuvre pour actualiser et normaliser les données géologiques et géophysiques et améliorer les connaissances globales du fort potentiel minéral du pays qui sont très limitées et dépassées.							
ACTIVITES MAJEURES REALISEES (présentation des extrants)	- 169 Permis de recherche attribués à des sociétés minières ; - 24 Rapports de suivi et évaluation des activités minières ; - 02 Cartes thématiques de compilation et d'interprétation des données élaborées et diffusées ; Opérationnalisation du PRECASEM ;							
JUSTIFICATION DU RÉSULTAT ET DE L'UTILISATION DES RESSOURCES (extrants)	- Ce résultat s'explique surtout par la mise en œuvre des activités qui ne sont pas à un stade avancé et par l'inadéquation de l'intitulé de l'indicateur avec l'unité de mesure et l'objectif de l'action ; - L'absence d'une harmonisation de toutes les données géologiques en vue de leur intégration au SIG(Système d'Information Géologique) n'a pas permis de mettre en évidence des zones de minéralisation potentielles à travers le géo traitement et de faciliter une large diffusion sous forme numérique. Les travaux lancés dans le cadre du PRECASEM sont en cours ;							
Perspectives 2015	- Poursuivre la collecte des données géologiques, géophysiques et minières sur quelques zones peu connues et les diffuser en direction des parties prenantes ; - Amélioration de la gouvernance minière ; L'objectif proposé est de développer des potentialités géologiques et minières, avec pour indicateur, le taux de couverture du territoire, qui cadre bien avec l'unité de mesure.							

Action 05 Sécurisation des sites miniers et géologiques

La surveillance des sites miniers et géologiques a pour finalité la prévention des grandes catastrophes naturelles. Les activités à mettre en oeuvre dans un premier temps consistent à la réalisation des études sur les zones à risques, puis de proposer des mesures visant à protéger les populations. Cette action devra se faire de manière concertée avec toutes les parties prenantes, notamment le ministère en charge de l'administration du territoire, le ministère en charge des
questions environnementales et la protection de la nature.

OBJECTIF	Réduire les risques et prévenir les catastrophes liées aux activités d'exploitation minière et géologiques							
Indicateur	Intitulé:		Nombre des sites miniers et geologiques sécurisés				TAUX DE RÉALISATION TECHNIQUE	
	Unité de mesure		nb					
	Année de référence:		2013					
	Valeur de référence:		0.0					
	Année cible:		2016					
	Valeur Cible		20.0				135%	
	Réalisation exercice (Résultat technique):		54 sites miniers sécurisés					
CRÉDITS	DOTATION INITIALE		DOTATION RÉVISÉE		CONSOMMATION		TAUX DE RÉALISATION FINANCIÈRE	
	AE	CP	AE	CP	AE	CP	AE	CP
	104 000 000	104 000 000	103 999 530	103 999 530	100 527 000	100 527 000	96,66 %	96,66 %
CONTEXTE DE MISE EN OEUVRE DE L'ACTION	La situation géographique du Cameroun, son climat et ses régimes hydrographiques, l'exposent à une forte prévalence des risques et catastrophes naturels, qui se multiplient tout en se complexifiant avec les activités d'exploitations minières artisanales et des carrières, accompagnées des éboulements et glissements de terrain (Kambele, Bétaré Oya, Kete Colomine, Ngoura, Bafoussam, Menoua, Sanchou…) ainsi que des inondations, avec des pertes en vies humaines et beaucoup de dégâts matériels.							
ACTIVITES MAJEURES REALISEES (présentation des extrants)	- surveillance administrative et contrôle technique des activités de prospection et de recherche minière ; - mise sur pied d'une base de données de typologie des risques des catastrophes ; - mise en place d'un Système d'Information Géographique pour la (SIG) pour la prévention des risques et catastrophes naturels ; - étude en vue de la mise en place d'un dispositif de sécurisation des sites miniers dans la Région de l'Est ; - conception et mise en place d'un système informatique de gestion des établissements classés miniers ; -mise en place d'un dispositif d'appui en faveur de l'éducation dans les zones d'exploitation minière dans la Région de l'Est ;							
JUSTIFICATION DU RÉSULTAT ET DE L'UTILISATION DES RESSOURCES (extrants)	- Les ressources affectées bien qu'appréciables, n'ont pas permis l'atteinte des résultats satisfaisants dans la mise en œuvre de l'activité de cette action. Néanmoins, les activités menées ont permis : - les descentes sur le terrain pour l'identification et le géo-référencement des sites miniers et géologiques ; - la compilation et le géo-référencement des données sur les géo-risques, géo-catastrophes, les risques et catastrophes dans les sites d'exploitation géologique et minière de certaines régions (Ouest,Sud-Ouest, Nord-Ouest, Sud, Adamaoua, etc.) ; l'élaboration des TDR des études sur les géo risques et les géo catastrophes							

Perspectives 2015	- Améliorer la cartographie des sites miniers et géologiques par l'identification et le géo-référencement d'au moins 80 sites à l'horizon 2017; - la non pertinence de l'indicateur justifie son changement afin qu'il soit plus expressif ; - Reformuler les intitulés de l'objectif de l'action et de l'indicateur, l'objectif qui saurait mieux renseigner et apprécier le résultat est : « identifier et géo-référencer les sites miniers et géologiques » au lieu de « assurer la sécurisation des sites et prévenir les accidents miniers et géologiques ». et dont l'indicateur serait « nombre de sites miniers et géologiques identifies et géo-références » au lieu de « nombre de sites miniers et géologiques sécurises ». - Mettre en place un Dispositif National de prévention et gestion des géo-risques, géo-catastrophes, dans les sites miniers et géologiques. - Augmenter la dotation budgétaire de l'action.

Action 06 CONTRÔLE DES ACTIVITÉS MINÈRES ET GÉOLOGIQUES

Cette action vise a ameliorer le rendement du personnel en charge des activites des mines afin d'atteindre l'objectif du programme

OBJECTIF	Assurer une meilleure mise en oeuvre des projets miniers et geologiques							
Indicateur	Intitulé:		Taux d'identification, de controle et de securisation des sites miniers et geologiques				TAUX DE RÉALISATION TECHNIQUE	
	Unité de mesure		%					
	Année de référence:		2014					
	Valeur de référence:		10.0					
	Année cible:		2016					
	Valeur Cible		80.0				90	
	Réalisation exercice (Résultat technique):		90					
CRÉDITS	DOTATION INITIALE		DOTATION RÉVISÉE		CONSOMMATION		TAUX DE RÉALISATION FINANCIÈRE	
	AE	CP	AE	CP	AE	CP	AE	CP
	192 268 000	192 268 000	192 147 848	192 147 848	184 595 345	158 366 452	96,1 %	82,4 %
CONTEXTE DE MISE EN OEUVRE DE L'ACTION	- Les activités des sociétés de carrière et dépôts d'explosifs, d'exploitation minière artisanales semi –mécanisées, des eaux minérales et thermo minérales doivent être suivies sur le terrain en vue de s'assurer du respect de la règlementation en vigueur notamment, de leur cahier de charges d'une part, et des déclarations de la production et du paiement des taxes règlementaires d'autre part -Plusieurs titres de reconnaissance et d'exploration miniers et de matériaux, sont attribués aux opérateurs. Ceux-ci nécessitent, conformément à la réglementation en vigueur, le contrôle et l'évaluation de l'exécution des cahiers de charge ; -L'exploitation artisanale des métaux et pierres précieuses, sont source de risques d'effondrement ou d'éboulement de terrains. A ce titre, il est avéré nécessaire de procéder à une évaluation permanente des risques sus-évoqués.							
ACTIVITES MAJEURES REALISEES (présentation des extrants)	- Fonctionnement courant de la Direction des Mines ; - Fonctionnement courant de la Direction de la Géologie ; -Appui logistique aux contrôles ; - Suivi des activités minières, du cadastre minier et des hydrocarbures ; surveillance administrative et contrôle technique de : . 52 carrières ; . 52 dépôts d'explosifs ; . 41 sociétés d'exploitation minière artisanales semi -mécanisées ; . 101 sociétés des eaux minérales ; .118 sites d'exploitation minière artisanales semi -mécanisées contrôlés ; . 101 bijouteries recensées ; . 25 titres miniers attribués ; . 78 contrôleurs et points focaux du PK installés ; -Suivi des activités de recherche géologique et d'exploration minière, réalisées dans 22 Sociétés minières avec production de 22 rapports de mission de surveillance administrative et de contrôle technique							

JUSTIFICATION DU RÉSULTAT ET DE L'UTILISATION DES RESSOURCES (extrants)	- **la présence permanente de l'Etat sur le terrain** est indispensable pour le contrôle des activités minières des sociétés de carrière et dépôts d'explosifs, d'exploitation minière artisanales semi –mécanisées, des eaux minérales et thermo minérales nécessite, pour la contribution du secteur miner à l'accroissement du PIB**;** - **les capacités opérationnelles** et les moyens logistiques et financiers qui doivent être renforcés ; - **les ressources humaines** en quantité et en qualité qui doivent être renforcées ; -Le suivi des activités de prospection géologique et du monitoring des zones à risques, nécessitent une révision de la hausse des moyens alloués qui se sont avérés insuffisants et n'ont pas permis une réalisation satisfaisante.
Perspectives 2015	Il serait judicieux d'augmenter les ressources allouées à la réalisation de ladite action et renforcer les capacités du personnel, en vue de permettre un contrôle efficace et un meilleur suivi-évaluation des cahiers de charges des opérateurs. Ce qui va renforcer le respect de la réglementation et conduire à l'amélioration des recettes y relatives.

2014

RAPPORT ANNUEL
DE PERFORMANCE

2.2. PROGRAMME 377

DIVERSIFICATION ET AMELIORATION DE LA COMPETITIVITE DES FILIERES INDUSTRIELLES

Responsable du programme

Mr MINDJOS MOMENY Martin
Directeur de l'Industrie

2.2.1. PRÉSENTATION DU PROGRAMME

Le programme d'amélioration de la Compétitivité de l'Industrie Camerounaise repose sur sept actions opérationnelles dont trois sont de nature à avoir un impact significatif quant à l'atteinte de l'objectif du programme : - le développement des normes et de la qualité. L'objectif à travers celle-ci est d'améliorer le système national de normalisation en vue d'améliorer l'accès des industries au marché extérieur. Il s'agit d'aborder la question des normes en usant de plus de stratégie qui permettra au Cameroun de se faire plus compétitif dans le contexte de l'économie mondiale, tout en améliorant les aspects sociaux et environnementaux. Il peut être mesuré à de nombreux produits industriels homologués, ainsi que le taux de pénétration des marchés extérieurs par les produits Camerounais. -le redéploiement des filières à fort potentiel de croissance dans l'agro-industrie. Le but visé est de relancer les filières porteuses de croissance afin d'améliorer la part de leur contribution à la production manufacturière. -la densification du tissu industriel local. Il est question de contribuer à la création de nouvelles unités de production dans le secteur et de réduire le taux de mortalité des entreprises industrielles existantes. L'atteinte de cet objectif sera mesuré par le taux d'accroissement annuel des industries au Cameroun que le MINIMIDT fixe à 5%.

OBJECTIF	Développer les nouvelles filières et accroître l'offre en produits manufacturés	
Indicateur	Intitulé:	Taux d'accroissement annuel des entreprises industrielles
	Unité de mesure	%
	Valeur de référence: Année de référence:	2.0 2013
	Valeur Cible Année cible:	15.0 2016
ACTIONS DU PROGRAMME	Action 01:	PROMOTION D'UN CADRE INCITATIF À LA DIVERSIFICATION INDUSTRIELLE
	Action 02:	VALORISATION DES RESSOURCES NATURELLES ET AGRICOLES
	Action 03:	INTENSIFICATION DE LA TRANSFORMATION DES MATIÈRES PREMIÈRES
	Action 04:	APPUI AU RENFORCEMENT DES INFRASTRUCTURES DE SOUTIEN
	Action 05:	SÉCURISATION DU TISSU INDUSTRIEL
	Action 06:	DÉVELOPPEMENT DE L'INFRASTRUCTURE QUALITÉ
	Action 07:	CONTRÔLE DES ACTIVITÉS INDUSTRIELLES ET TECHNOLOGIQUES
	Action 08:	PROMOTION DE L'ACCES AUX MARCHES
	Action 09:	DEVELOPPEMENT DES NORMES ALIMENTAIRES ET DE LA SECURITE SANITAIRES DES ALIMENTS
DOTATIONS INITIALES	AE 2 455 537 000	CP 2 005 537 000
RESPONSABLE DU PROGRAMME	Mr MINDJOS MOMENY Martin, Directeur de l'Industrie	

2.2.2. CONTEXTE DE MISE EN OEUVRE DU PROGRAMME

Dans le cadre de la réorientation de sa politique économique et sociale, le Cameroun a formulé en 2009, une vision de développement à long terme, contenue dans le document de stratégie pour la croissance et l'emploi (DSCE).Cette vision, qui fournie une image du pays à l'horizon 2035, ambitionne de faire de celui-ci, un pays émergent, démocratique et uni dans sa biodiversité. Elle constitue à cet effet, le cadre de référence de la politique économique et sociale du pays et requiert dans le secteur industriel, que celui-ci atteigne le stade de « Nouveau Pays Industrialisé » ceci implique que la part de produits manufacturés dans le PIB soit de l'ordre de 23 à 24 % et que l'exportation de ceux-ci prenne une place plus importante dans la structure des échanges extérieurs. Pour ce faire la stratégie adoptée dans le sous secteur industries et services, vise principalement, en rapport avec les orientations du chef de l'État, la transformation des matières premières dans les secteurs où le pays dispose des avantages comparatifs. Il s'agit de l'agriculture, du bois et des minerais. L'objectif visé à moyen terme, est de porter le taux de transformation actuel de ces matières premières de (11%) à un taux plus élevé de (40%) et de maintenir à la fin le taux de croissance des industries et l'indice de production industrielle respectivement à une moyenne constante de 8% et 5% l'an. L'objectif poursuivi consistera donc :

Ø Poursuivre les efforts de promotion du cadre incitatif, de manière à attirer le maximum d'investissements et notamment les investissements étrangers ;

Ø D'accroître le niveau de valorisation et des ressources naturelles, de manière à réaliser les objectifs fixés ;

Ø D'intensifier la transformation des matières premières agricoles, forestières et minières, et d'en accroître la valeur ajoutée ;

Ø De renforcer l'infrastructure de soutien au développement de l'industrie en rendant disponibles les zones industrielles aménagées, l'infrastructure qualité et les acquis de la propriété industrielle ;

Afin de sécuriser le tissu industriel à travers une surveillance administrative et un contrôle technique adéquat, destiné à prévenir les accidents et leurs conséquences.

Les actions du programme relèvent donc de la réalisation des objectifs ci-dessus.

2.2.3. PERFORMANCE GLOBALE DU PROGRAMME EN 2014

Tel que libellé " Taux d'accroissement annuel des entreprises industrielles", les valeurs étaient difficiles à obtenir. l'indicateur a été reformulé en 2015 en Part du secteur manufacturier dans le PIB. Cependant les activités suivantes peuvent être relevées:

-la mise en oeuvre de la loi sur les incitations à l'investissement privé a permis la signature de 17 conventions pour un montant de plus de 200 milliards de francs CFA

- Finalisation de la stratégie nationale de promotion des investissements au Cameroun

- Mise en place d’un guichet d'accueil des investisseurs à l'aéroport de Yaoundé;

RÉSULTAT TECHNIQUE OBTENU	2	
TAUX DE RÉALISATION DE L'INDICATEUR	15	
DOTATION DE CRÉDITS RÉVISÉS:	AE 2 460 589 041	CP 2 010 589 041
(écarts = Dot.init - Dot.rev)	Ecart AE 5 409 942	Ecart CP 5 409 942
CRÉDITS CONSOMMÉS	AE 1 537 069 461	CP 1 449 610 896
TAUX DE CONSOMMATION	62,46 %	72,1 %
JUSTIFICATION DU RÉSULTAT ET DE L'UTILISATION DES RESSOURCES	Grâce aux efforts entrepris par la Direction de l’Industrie principal acteur de ce programme et les autres structures partenaires, nos matières premières ont connu une meilleure valorisation tant en terme d’accroissement du taux de transformation qu’en terme de promotion de nouvelles filières industrielles telles le manioc et l’hévéa. En 2014, les initiatives déployées dans le cadre de ce programme l’année précédente ont permis d’observer une certaine revalorisation de la croissance et de l’indice de production industrielle. Par ailleurs, le libellé de l’indicateur du programme tel que formulé n’a pas permis l’obtention aisée des valeurs ainsi que l’évaluation de ses performances réelles. Cet indicateur a été reformulé en 2015 en Part du secteur manufacturier dans le PIB	
PERSPECTIVES 2015	Pour l’année 2015 il est prévu : - la mise en place du PDI qui se veut la boussole de notre industrialisation ; - le respect des critères de maturation des projets pour faciliter l’exécution du budget tout en permettant d’atteindre aisément les objectifs du projet - la finalisation des études en vue de la construction du centre technique de l’Industrie et de la volaille (CETIV), du complexe agro industriel à Kaelé ou encore la mise en œuvre des projets de construction des unités industrielles de transformation de manioc dans les communes de Ndop Plane vont véritablement stimuler la part des produits manufacturés dans le PIB camerounais, et permettre au Gouvernement d’atteindre les objectifs de croissance désirée. Pour cela, un appui sera porté considérablement sur la valorisation et à la transformation des matières premières d’origine minière, agricoles et forestières ; Il va aussi s’agir renforcer les inspections et autres contrôles dans les entreprises, élaborer de nouvelles normes pour la sécurisation du tissu industriel et la promotion du label qualité et promouvoir les investissements. Il faudrait aussi relever que dans le but de mieux évaluer les performances de ce programme, l'indicateur a été reformulé en 2015 en Part du secteur manufacturier dans le PIB	

2.2.4. PERFORMANCES DÉTAILLÉES DU PROGRAMME PAR ACTIONS POUR L'ANNÉE 2014

Il est question de présenter les performances relatives à chaque action

Action 01 Promotion d'un cadre incitatif à la diversification industrielle

Un cadre incitatif à la diversification industrielle définira des stratégies et des options politiques pour le Cameroun en vue de promouvoir le développement industriel de celle-ci dans le nouvel environnement mondial. Les mesures gouvernementales qui visent à renforcer la compétitivité et les
capacités des entreprises nationales et à promouvoir le changement structurel seront renforcées. En l'
absence d'un cadre incitatif à la diversification industrielle, l'industrialisation ne peut s'engager dans un
véritable changement structurel ; la transition d'une économie basée sur des activités à faible productivité vers une économie basée sur des activités à forte productivité est, selon les économistes,
nécessaire pour assurer une croissance forte et durable ainsi qu'une réduction significative de la
pauvreté. Un tel développement manufacturier ne peut se produire sans une intervention délibérée des
pouvoirs publics, notamment en raison de l'existence de défaillances tant sur les marchés qu'en matière de coordination

OBJECTIF	Mettre en place un cadre d'incitation aux investissements dans le secteur industriel							
Indicateur	Intitulé:		Guide des investissements, plan directeur et code unique élaborés				TAUX DE RÉALISATION TECHNIQUE	
	Unité de mesure		nb					
	Année de référence:		2013					
	Valeur de référence:		0.0					
	Année cible:		2016					
	Valeur Cible		1.0				20	
	Réalisation exercice (Résultat technique):		0					
CRÉDITS	DOTATION INITIALE		DOTATION RÉVISÉE		CONSOMMATION		TAUX DE RÉALISATION FINANCIÈRE	
	AE	CP	AE	CP	AE	CP	AE	CP
	526 000 000	526 000 000	525 946 942	525 946 942	25 884 223	23 346 942	4,9 %	4,4 %
CONTEXTE DE MISE EN OEUVRE DE L'ACTION	Ces activités rentrent en droite ligne de la politique du Gouvernement qui vise à améliorer le climat des affaires afin d'attirer le nouveaux investisseurs, de susciter la culture industriel le dans notre pays. S'agissant spécifiquement de la JIA elle rentre dans le cadre de la Coopération entre le Cameroun et l'ONUDI.							

ACTIVITES MAJEURES REALISEES (présentation des extrants)	**L'o**rganisation et la participation aux salons foire et fora de l'Afrique à travers : - L'organisation de la 25ème édition de Journée de l'Industrialisation de l'Afrique (JIA); - l'organisation de Forum International sur le Développement de l'Industrie; et l'organisation de la Foire PROMO. -Suivi de l'actualisation et la mise en œuvre
JUSTIFICATION DU RÉSULTAT ET DE L'UTILISATION DES RESSOURCES (extrants)	Grâce à l'organisation et à la participation à ces événements, le MINMIDT a pu montrer le potentiel industriel, et minier du Cameroun. La participation à ces événements a permis la signature de vingt neuf (29) conventions avec des entreprises. Les crédits alloués à l'élaboration du PDI (500 000 000) n'ont pas été mis à disposition suite à la lourdeur des procédures de passation de marchés publics d'où le faible niveau de consommation des crédits.la signature du marché par le MINMAP le 16 octobre 2014 et sa notification au consultant (BASIC) par le MINMIDT le 27 octobre 2014. Les services budgétaires notamment du MINMIDT et du MINEPAT sont à pied d'œuvre à date pour le traitement de l'aspect financier conformément aux délais d'engagement liés au budget d'investissements publics.
Perspectives 2015	Organisation et participations à trois autres événement, notamment la Journée de l'Industrialisation de l'Afrique, le Salon International de l'Industrie Agro-alimentaire et la Foire Transfrontalière de la CEMAC

Action 02 VALORISATION DES RESSOURCES NATURELLES ET AGRICOLES

La valorisation des ressources naturelles et agricoles renforcera la capacité des institutions publiques, communautaires et privées en matière de gestion des ressources naturelles à travers la mise en place des cadres de concertation et des mécanismes de règlement de conflits, l'orientation, la formation et l'équipement des institutions publiques et communautaires impliquées dans la gestion des ressources naturelles. La valorisation des ressources naturelles et agricoles augmentera la productivité des ressources naturelles ainsi que sa transformation au Cameroun sur une base durable.

OBJECTIF	Promouvoir une plus grande transformation des ressources naturelles et agro-pastorales							
Indicateur	Intitulé:		Taux de transformation des ressources naturelles et agro pastorales				TAUX DE RÉALISATION TECHNIQUE	
	Unité de mesure		%					
	Année de référence:		2013					
	Valeur de référence:		8.0					
	Année cible:		2016					
	Valeur Cible		15.0					
	Réalisation exercice (Résultat technique):							
CRÉDITS	DOTATION INITIALE		DOTATION RÉVISÉE		CONSOMMATION		TAUX DE RÉALISATION FINANCIÈRE	
	AE	CP	AE	CP	AE	CP	AE	CP
	126 000 000	126 000 000	125 784 940	125 784 940	123 884 940	123 884 940	98,49 %	98,49 %
CONTEXTE DE MISE EN OEUVRE DE L'ACTION	Dans la perspective de l'accroissement du niveau de valorisation des ressources naturelles tant agricoles, minières et forestières de manière à réaliser les objectifs fixés dans le cadre du DSCE							
ACTIVITES MAJEURES REALISEES (présentation des extrants)	Amélioration de la productivité et de la compétitivité de la filière palmier à huile ; - Suivi des grands projets industriels ; - Suivi de l'implantation des entreprises de transformations des matières premières forestières, minières et agricoles (APROCOM-PH, Usine Sitraco, Usine d'engrais Chimique Ferrostaal, Cimenterie AFKO etc …).							
JUSTIFICATION DU RÉSULTAT ET DE L'UTILISATION DES RESSOURCES (extrants)	Grâce aux efforts entrepris par la Direction de l'Industrie et les autres structures partenaires, nos matières premières ont connu une meilleure valorisation tant en terme d'accroissement du taux de transformation qu'en terme de promotion de nouvelles filières industrielles telles que le manioc et l'hévéa							
Perspectives 2015	Porter un appui considérable sur la valorisation et la transformation des matières premières d'origine minière, agricole et forestière, du complexe agro industriel à KAELE ou encore de la mise en œuvre des projets de construction des unités industrielles de transformation du manioc dans la commune de NDOP Plane vont véritablement stimuler la part des produits manufacturiers dans le PIB camerounais et permettre au Gouvernement d'atteindre les objectifs de croissance désirée.							

Action 03 INTENSIFICATION DE LA TRANSFORMATION DES MATIÈRES PREMIÈRES

Pour l'intensification de la transformation des matières premières au Cameroun, il faudrait intensifier son secteur de production et de transformation des matières premières locales dans des conditions viables à long terme. Elle permettra de lutter contre la pauvreté par la création d'emplois, par la promotion du secteur privé, assurer une plus grande compétitivité de l'entreprise Camerounaise ainsi que son insertion dans le tissu économique mondial.

OBJECTIF	Accroître le taux de transformation local des matières premières							
Indicateur	Intitulé:		Taux de contribution de la valeur ajoutée des matières premières à la formation du PIB				TAUX DE RÉALISATION TECHNIQUE	
	Unité de mesure		%					
	Année de référence:		2013					
	Valeur de référence:		10.0					
	Année cible:		2016					
	Valeur Cible		15.0					
	Réalisation exercice (Résultat technique):							
CRÉDITS	DOTATION INITIALE		DOTATION RÉVISÉE		CONSOMMATION		TAUX DE RÉALISATION FINANCIÈRE	
	AE	CP	AE	CP	AE	CP	AE	CP
	19 000 000	19 000 000	19 000 000	19 000 000	18 973 043	18 973 043	99,86 %	99,86 %
CONTEXTE DE MISE EN OEUVRE DE L'ACTION	En vue de porter le taux de transformation actuel des matières premières de 11% à un taux plus élevé de 40% et de maintenir à la fin, le taux de croissance des industrie et l'indice de production industrielle respectivement à une moyenne constante de 8% et de 5% l'an.							
ACTIVITES MAJEURES REALISEES (présentation des extrants)	- Appui à la mise en œuvre d'une unité de taille de diamant ; - Suivi de l'actualisation de la mise en œuvre du PDI.							
JUSTIFICATION DU RÉSULTAT ET DE L'UTILISATION DES RESSOURCES (extrants)	Les initiatives déployées dans le cadre de cette activité en 2014, ont permis une croissance de 3.8% de l'indice de production industrielle.							
Perspectives 2015	La réalisation des études en vue de la construction du Centre Technique de la Volaille							

Action 04 APPUI AU RENFORCEMENT DES INFRASTRUCTURES DE SOUTIEN

En matière d'infrastructures de soutien à la croissance et investissement notamment dans les domaines des structures industrielles , d'énergie, le Cameroun connait un déficit. L'insuffisance quantitative et qualitative d'infrastructures de soutien, notamment les zones aménagées, entrave la croissance de l'investisseur. L'Aménagement des zones économiques rendra le Cameroun un pays attractif à l'investisseur. Cet objectif constitue un enjeu essentiel pour promouvoir les échanges, réduire les coûts de production, renforcer la compétitivité de l'économie Camerounaise

OBJECTIF	Faciliter l'accès des investisseurs aux services de base							
Indicateur	Intitulé:		Nombre de zones économiques aménagées				TAUX DE RÉALISATION TECHNIQUE	
	Unité de mesure		nb					
	Année de référence:		2013					
	Valeur de référence:		1.0					
	Année cible:		2016					
	Valeur Cible		4.0					
	Réalisation exercice (Résultat technique):		10 councils selected					
CRÉDITS	DOTATION INITIALE		DOTATION RÉVISÉE		CONSOMMATION		TAUX DE RÉALISATION FINANCIÈRE	
	AE	CP	AE	CP	AE	CP	AE	CP
	420 000 000	420 000 000	420 000 000	420 000 000	420 000 000	420 000 000	100 %	100 %
CONTEXTE DE MISE EN OEUVRE DE L'ACTION	La plupart des activités de cette action ont été réalisées dans un contexte favorable, toutes choses qui ont permis aux organismes placés sous la tutelle du MINMIDT (MAGZI, API et ONZFI) d'atteindre les objectifs qui leur ont été fixés.							
ACTIVITES MAJEURES REALISEES (présentation des extrants)	Finalisation de la stratégie nationale de promotion des investissements au Cameroun - Mise en place d'un guichet d'accueil des investisseurs à l'aéroport de Yaoundé; - Sélection de 10 communes pilotes pour la création des zones économiques; - Finalisation de l'étude de faisabilité sur la création des zones économiques. - après la promulgation de la loi 004 du 18 avril 2013 portant incitation à l'investissement privé en République du Cameroun, 17 conventions ont effectivement été signées en 2014 pour un montant de plus de 200 milliards - la mise en place d'un guichet d'accueil des investisseurs étrangers à l'aéroport de Yaoundé.							
JUSTIFICATION DU RÉSULTAT ET DE L'UTILISATION DES RESSOURCES (extrants)	La consommation des crédits de cette action, qui sont en réalités des subventions allouées aux organismes sous-tutelle, justifie à juste titre les performances avec lesquelles les objectifs fixés dans le PPA ont été atteintes. A ce titre, il convient de noter que : - la finalisation de la stratégie nationale de promotion des investissements au Cameroun est effective ; - l'aménagement de certains sites pilotes pour la création de zones économiques est en cours ; - la mise en place d'un guichet d'accueil des investisseurs à l'aéroport de Yaoundé est effective et ce guichet est aujourd'hui fonctionnel.							
Perspectives 2015	Dans le cadre des perspectives, plus précisément pour l'année 2015, il est prévu la mutation institutionnelle de l'ONZFI, la création des guichets uniques dans les aéroports de Maroua et de Ngaoundéré, la vulgarisation de la stratégie nationale de promotion des investissements etc…							

Action 05 SÉCURISATION DU TISSU INDUSTRIEL

La sécurisation du tissu industriel est une mission dévolue au MINIMIDt. Elle est mise en oeuvre à travers des contrôles techniques et administratifs réalisés par les agents du ministère dans les etablissements classés. Cette action est génératrice de revenus pour l'Etat. En effet, ces inspections
donnent lieu à des recettes parafiscales pouvant atteindre plus de deux milliards de francs si les ressources nécessaires sont mobilisées.L'actualisation de la nomenclature des établissements classés ainsi que l'acquisition des équipements techniques de poinçonnage font partie de cette action.

OBJECTIF	Maitriser les risques et prévenir les catastrophes liées aux activités industrielles							
Indicateur	Intitulé:		Augmentation annuelle des recettes parafiscales de l'Etat				TAUX DE RÉALISATION TECHNIQUE	
	Unité de mesure		%					
	Année de référence:		2013					
	Valeur de référence:		-30.0					
	Année cible:		2016					
	Valeur Cible		30.0					
	Réalisation exercice (Résultat technique):							
Indicateur	Intitulé:		Réduction du taux annuel d'accidents industriels				TAUX DE RÉALISATION TECHNIQUE	
	Unité de mesure		%					
	Année de référence:		2013					
	Valeur de référence:		0.0					
	Année cible:		2016					
	Valeur Cible		50.0					
	Réalisation exercice (Résultat technique):		3 accidents recensés en 2014					
CRÉDITS	DOTATION INITIALE		DOTATION RÉVISÉE		CONSOMMATION		TAUX DE RÉALISATION FINANCIÈRE	
	AE	CP	AE	CP	AE	CP	AE	CP
	10 000 000	10 000 000	9 999 126	9 999 126	8 999 126	8 999 126	90 %	90 %
CONTEXTE DE MISE EN OEUVRE DE L'ACTION	Déploiement des inspecteurs sur le terrain pour les inspections au premier semestre ; -achat du matériel informatique et du logiciel							
ACTIVITES MAJEURES REALISEES (présentation des extrants)	-Inspection des établissements classés sur l'ensemble du territoire national au cours du 1er semestre 2014. -constitution de la base des données des entreprises							
JUSTIFICATION DU RÉSULTAT ET DE L'UTILISATION DES RESSOURCES (extrants)	Comité National des Inspections mis en place, matériels informatique acquis ; application fonctionnelle							
Perspectives 2015	Allouer plus de ressources dans le but du fonctionnement du Comité National des Inspections (CNI) mis en place par Décret du Premier Ministre portant modalités de coordination des inspections des établissements classés dangereux, insalubres ou incommodes ; -mettre à disposition des bureaux devant accueillir le parc informatique pour la mise en ligne de la base des données							

Action 06 DÉVELOPPEMENT DE L'INFRASTRUCTURE QUALITÉ

En matière d'infrastructure de qualité d'énergie le Cameroun n'en dispose que un nombre limité. L'insuffisant quantitative et qualitative d'infrastructure de qualité entrave à la croissance du pays. La mise en place des infrastructures de qualité rendra le Cameroun un pays attractif à l'investisseur. Cette objectif constitue un enjeu essentiel pour promouvoir les échanges, attirer les investisseurs, renforcer la compétitivité de l'économie Camerounais ainsi que améliorer la qualité des produits Camerounais

OBJECTIF	Rendre performant le système national de normalisation							
Indicateur	Intitulé:		Nombre de normes élaborées				TAUX DE RÉALISATION TECHNIQUE	
	Unité de mesure		nb					
	Année de référence:		2013					
	Valeur de référence:		300.0					
	Année cible:		2016					
	Valeur Cible		1500.0				75%	
	Réalisation exercice (Résultat technique):		9000					
CRÉDITS	DOTATION INITIALE		DOTATION RÉVISÉE		CONSOMMATION		TAUX DE RÉALISATION FINANCIÈRE	
	AE	CP	AE	CP	AE	CP	AE	CP
	863 000 000	413 000 000	862 989 130	412 989 130	456 597 088	411 839 511	47,72 %	99,7 %
CONTEXTE DE MISE EN OEUVRE DE L'ACTION	Le déploiement de l'ANOR dans l'élaboration et la mise en œuvre des normes sur le territoire national a été le principal moteur de cette action.							
ACTIVITES MAJEURES REALISEES (présentation des extrants)	élaboration du programme d'évaluation de la conformité avant embarquement et le projet d'arrêté y relatif ; - élaboration de l'avant projet de loi cadre sur l'infrastructure qualité au Cameroun ; - assainissement du secteur des whiskies en sachet ; - renforcement du système de normalisation (ANOR) ; - amélioration du cadre législatif et règlementaire du Centre des Analyses, des Essais et de la Métrologie Industrielles ; - Amélioration de la capacité de fusion d'affinage des métaux précieux, de la tenue des poinçons et renforcement des capacités des laboratoires.							
JUSTIFICATION DU RÉSULTAT ET DE L'UTILISATION DES RESSOURCES (extrants)	un document de programme d'évaluation de la conformité avant embarquement et avant projet d'arrêté l'instituant disponibles et transmis aux services du Premier Ministre pour signature ; - un avant projet de loi cadre relatif à l'infrastructure qualité au Cameroun disponible et transmis aux services du premier ministre pour suite de procédure ; - un arrêté conjoint rendant d'application obligatoire la norme NC 210 : 2014-48 signé le 12 septembre 2014							
Perspectives 2015	Élaboration de la politique et de la stratégie de développement de la qualité, avec en point d'orgue la réalisation de l'état des lieux de l'étude diagnostique de l'infrastructure qualité ; - Le renforcement du des capacités des parties prenantes du programme PACOM ; - La mise en œuvre du programme d'évaluation de la conformité avant embarquement.							

Action 07 CONTRÔLE DES ACTIVITÉS INDUSTRIELLES ET TECHNOLOGIQUES

Cette action vise a ameliorer le rendement du personnel en charge des activites des mines afin d'atteindre l'objectif du programme

OBJECTIF	Améliorer le rendement des personnels							
Indicateur	Intitulé:		Niveau de réalisation annuel du plan d'action				TAUX DE RÉALISATION TECHNIQUE	
	Unité de mesure		%					
	Année de référence:		2013					
	Valeur de référence:		40.0					
	Année cible:		2015					
	Valeur Cible		80.0				80	
	Réalisation exercice (Résultat technique):		80					
CRÉDITS	DOTATION INITIALE		DOTATION RÉVISÉE		CONSOMMATION		TAUX DE RÉALISATION FINANCIÈRE	
	AE	CP	AE	CP	AE	CP	AE	CP
	161 337 000	161 337 000	166 311 630	166 311 630	131 030 175	123 710 061	78,79 %	74,4 %
CONTEXTE DE MISE EN OEUVRE DE L'ACTION	Nouveau contexte du budget programme							
ACTIVITES MAJEURES REALISEES (présentation des extrants)	Toutes les activités qui ont été présentées dans les actions précédentes. Le carburant, les primes et les frais de missions ont contribués à leur réalisation							
JUSTIFICATION DU RÉSULTAT ET DE L'UTILISATION DES RESSOURCES (extrants)	Les bons d'engagement, les procès verbaux de réception et les fiches d'affectation de matériels et d'outils sont disponibles.							
Perspectives 2015	Accroître le budget pour une meilleure atteinte des résultats							

Action 08 PROMOTION DE L'ACCES AUX MARCHES

Cette action vise à accroître le pourcentage des produits manufacturés dans les exportations de 7% en 2012 à 14% en 2013

OBJECTIF	Accroître le volume des exportations et améliorer le label qualité		
Indicateur	Intitulé:	Pourcentage des produits manufacturés dans les exportations	TAUX DE RÉALISATION TECHNIQUE
	Unité de mesure	%	
	Année de référence:	2014	
	Valeur de référence:	7.0	
	Année cible:	2016	
	Valeur Cible	14.0	80
	Réalisation exercice (Résultat technique):		
Indicateur	Intitulé:	Nombre de produits ayant un Label qualité	TAUX DE RÉALISATION TECHNIQUE
	Unité de mesure	%	
	Année de référence:	2014	
	Valeur de référence:	0.0	
	Année cible:	2016	
	Valeur Cible	6.0	80
	Réalisation exercice (Résultat technique):		

CRÉDITS	DOTATION INITIALE		DOTATION RÉVISÉE		CONSOMMATION		TAUX DE RÉALISATION FINANCIÈRE	
	AE	CP	AE	CP	AE	CP	AE	CP
	200 000 000	200 000 000	200 000 000	200 000 000	200 000 000	200 000 000	100 %	100 %

CONTEXTE DE MISE EN OEUVRE DE L'ACTION	L'action promotion de l'accès au marché entre en droite ligne avec les directives du chef de l'Etat prescrites dans son discours le 31 décembre 2013, les activités majeures mises en œuvre l'ont été dans ou les crédits requis ont été insuffisants néanmoins, la CCIMA chargé de la réalisation de ces activités a pu obtenir les résultats escomptés.
ACTIVITES MAJEURES REALISEES (présentation des extrants)	Les activités majeures réalisées ont pour but d'accroitre la capacité de production des entreprises locales aux fins d'augmenter le pourcentage des produits manufacturés dans les exportations. A cet effet, la capacité du centre pilote d'incubation de la CCIMA a été amélioré et plusieurs entrepôts ont été construits au port de Douala.
JUSTIFICATION DU RÉSULTAT ET DE L'UTILISATION DES RESSOURCES (extrants)	Les moyens ont été mis à la disposition de la CCIMA afin d'assurer la mise en œuvre
Perspectives 2015	Dans le cadre des perspectives, il est prévu l'achat des machines à la CCIMA, lesquelles machines permettront d'améliorer la capacité de production du centre d'incubation pilote.

Action 09 DEVELOPPEMENT DES NORMES ALIMENTAIRES ET DE LA SECURITE SANITAIRES DES ALIMENTS

Cette action vise à accroître le taux de participation du Cameroun aux normes Codex de 50% en 2013 à 80% en 2018 et d'augmenter le taux d'application et d'utilisation des normes codex de 10% en 2013 à 50%en 2018.

OBJECTIF	Améliorer le système de sécurité sanitaire des aliments au Cameroun							
Indicateur	Intitulé:		Taux d'application et d'utilisation des normes codex				TAUX DE RÉALISATION TECHNIQUE	
	Unité de mesure		%					
	Année de référence:		2014					
	Valeur de référence:		10.0					
	Année cible:		2016					
	Valeur Cible		40.0					
	Réalisation exercice (Résultat technique):							
CRÉDITS	DOTATION INITIALE		DOTATION RÉVISÉE		CONSOMMATION		TAUX DE RÉALISATION FINANCIÈRE	
	AE	CP	AE	CP	AE	CP	AE	CP
	130 200 000	130 200 000	130 557 273	130 557 273	118 857 273	118 857 273	91,04 %	91,04 %
CONTEXTE DE MISE EN OEUVRE DE L'ACTION	La plupart de ces activités ont été budgétisées à l'exception des activités de coopération pour lesquelles les fonds de contrepartie n'ont pas été mobilisés depuis le début du programme.							
ACTIVITES MAJEURES REALISEES (présentation des extrants)	- Elaboration de l'avant projet de loi cadre sur la SSA ; - Formulation des positions nationales en vue de la participation aux travaux du Codex Alimentarius ; - Mise en place du dispositif national d'analyse des risques sanitaire et phytosanitaires dans le cadre du programme EDES ; - Etat des lieux du CNCOSAC sur la validation des outils de gestion dans le cadre du programme PCT ; - Voyage d'études à l'office national de sécurité sanitaire des aliments du Maroc dans le cadre du programme PCT.							
JUSTIFICATION DU RÉSULTAT ET DE L'UTILISATION DES RESSOURCES (extrants)	un avant projet de loi cadre SSA disponible et transmis aux services du Premier Ministre ; - les documents de positions nationales disponibles et transmis au Secrétariat International du Codex Alimentarius ; - la composante évaluation de risque dans le dispositif d'analyse de risque prenant forme, avec la mise en place du comité scientifique - nouveaux outils de gestion en utilisation au CNCOSAC ; - rapport du voyage d'études au Maroc disponible.							
Perspectives 2015	- politique et stratégie relatives à la sécurité sanitaire des aliments (état des lieux et étude diagnostique) ; - poursuite de l'élaboration des positions nationales ; - participation plus accrue aux travaux du Codex Alimentarius - campagne de sensibilisation des acteurs économiques à la SSA							

2014

RAPPORT ANNUEL
DE PERFORMANCE

2.3. PROGRAMME 378

VALORISATION DES INVENTIONS, INNOVATIONS
TECHNOLOGIQUES ET ACTIFS DE LA PROPRIETE INDUSTRIELLE

Responsable du programme

Madame NNOKO née KOUBITOBO BATISSECK Magui Angèle
Directeur du Développement Technologique et de la Propriété Industrielle

2.3.1. PRÉSENTATION DU PROGRAMME

Dans la déclaration de sa politique du développement technologique, le Gouvernement ambitionne de relever le défi du développement de la créativité, de la valorisation et la promotion des innovations technologiques et des produits de la recherche, qui constituent des fondements de base pour l'industrialisation. Le Document de Stratégie pour la Croissance et l'Emploi (DSCE) constate clairement que l'absence d'une vision claire sous-tendue par une stratégie nationale de développement technologique ne permet pas de promouvoir et valoriser des innovations technologiques disponibles. En matière de protection et de propriété intellectuelle et malgré l'appartenance du Cameroun à la plupart des organisations internationales, l'insuffisance des moyens en ressources humaines et matérielles rend inopérantes ces activités. En ce qui concerne l'innovation technologique, les entreprises industrielles (agroalimentaires et manufacturières) utilisent très peu les résultats de la recherche, à peine 13 %. Cette proportion atteint seulement 2,2 % d'entreprises ayant acquis des services de recherche et développement. A titre indicatif, l'agriculture est le secteur où les résultats des centres de recherche sont les plus utilisés du fait d'une politique de vulgarisation poussée. Pour le MINMIDT et particulièrement la DDTPI, l'ancrage de ses actions dans le Domaine prend référence dans le DSCE en son paragraphe 227, relatif à la promotion des innovations technologiques : « le Gouvernement entend se doter d'une stratégie de développement technologique et de propriété intellectuelle axée sur (i) la création d'un cadre institutionnel et réglementaire et une adéquation entre le développement technologique et la formation professionnelle, (ii) la mise en suvre des structures d'appui au développement technologique (iii) la sécurisation et le renforcement de la protection des droits de protection industrielle, et (iv) la promotion de technologies propres dans le secteur industriel ». Le programme de valorisation des inventions, innovations technologiques et actifs de la propriété industrielle, vise à orienter l'outil de production camerounais vers des technologies de production plus compétitives. Pour mettre en suvre le programme susmentionné, le MINMIDT entend déployer au cours de la période 2014-2016, six actions énoncées ci-dessous : 1 - Elaboration d'un cadre stratégique et réglementaire des activités de développement technologique et de propriété industrielle ; 2 - Promotion des technologies, prototypage et valorisation de la recherche technologique industrielle; 3 - Protection et promotion des actifs de la propriété industrielle ; 4 - Appui au programme de mise en place des parcs technologiques de référence ; 5 - Opérationnalisation des missions courantes de la DDTPI.

OBJECTIF	Accroitre le nombre d'actifs technologiques et des produits de la recherche technologique industrielle valorisés	
Indicateur	Intitulé:	Nombre d'actifs technologiques et des produits de la recherche technologique industrielle valorisés
	Unité de mesure	nb
	Valeur de référence: Année de référence:	5.0 2014
	Valeur Cible Année cible:	17.0 2016

ACTIONS DU PROGRAMME	Action 01: ELABORATION ET MISE EN ŒUVRE D'UN CADRE STRATÉGIQUE ET RÉGLEMENTAIRE Action 02: PROMOTION DES TECHNOLOGIES ET APPUI AU PROTOTYPAGE Action 03: PROTECTION ET PROMOTION DES ACTIFS DE LA PROPRIETE INDUSTRIELLE Action 04: APPUI AU PROGRAMME DE MISE EN PLACE DES PARCS TECHNOLOGIQUES DE REFERENCE Action 06: OPERATIONNALISATION DES ACTIVITES COURANTES DE LA DDTPI	
DOTATIONS INITIALES	AE 400 584 000	CP 400 584 000
RESPONSABLE DU PROGRAMME	Madame NNOKO née KOUBITOBO BATISSECK Magui Angèle, Directeur du Développement Technologique et de la Propriété Industrielle	

2.3.2. CONTEXTE DE MISE EN OEUVRE DU PROGRAMME

Deuxième année de mise en œuvre du budget programme. Adaptation aux nouveaux mécanismes de requêtes de fonds et d'exécution budgétaire. Entrée en vigueur du payement de la TVA qui réduit ainsi le montant des prévisions budgétaires initiales de certaines activités.
Absence d'un cadre stratégique de gestion appropriée des structures de valorisation des innovations technologiques.
Compréhension encore embryonnaire de l'environnement socio-économique, de la gestion et la valorisation des innovations technologiques par les actifs de propriété industrielle.

2.3.3. PERFORMANCE GLOBALE DU PROGRAMME EN 2014

06 actifs valorisés.La performance globale du programme est satisfaisante.

RÉSULTAT TECHNIQUE OBTENU	06	
TAUX DE RÉALISATION DE L'INDICATEUR	35	
DOTATION DE CRÉDITS RÉVISÉS:	AE 382 396 312	CP 382 396 312
(écarts = Dot.init - Dot.rev)	Ecart AE 18 187 688	Ecart CP 18 187 688
CRÉDITS CONSOMMÉS	AE 351 679 291	CP 338 876 027
TAUX DE CONSOMMATION	92 %	88,6 %
JUSTIFICATION DU RÉSULTAT ET DE L'UTILISATION DES RESSOURCES	Complexité de la gestion des fonds affectés aux structures de valorisation des innovations technologiques. Absence d'équipement technologique performant de production. Le virement étant géré de façon globale et l'investissement dédié au préfinancement de l'institut qui n'en a pas toujours les moyens. Le nombre d'innovations technologiques à améliorer avant mise à disposition aux industriels est réduit par année. S'agissant du budget, 34% du budget n'a pas été engagé, soit 17 784 000, relatif aux charges du personnel et n'est pas géré par le DDTPI. Deux actions internationales n'ont pas été menées, l'une en raison de l'ouverture tardive du budget, l'autre en raison de l'annulation de l'activité sur le plan international. En matière d'investissement le budget de deux activités n'a pas été consommé. Le premier en	

	raison de l'offre finale supérieure au montant de l'enveloppe, le marché à été jugé infructueux. Le second, le rapport de l'étude présenté était insatisfaisant, la commission la jugée irrecevable.
PERSPECTIVES 2015	Les perspectives envisagées pour 2015, c'est une augmentation budgétaire en raison de l'entrée en phase de réalisation technique du technopole et une amélioration de la consommation budgétaire. Le technopole étant le milieu par excellence d'application industrielle de multiples innovations technologiques. Par ailleurs, une redéfinition de la caractérisation des indicateurs des actions et l'amélioration des stratégies de collecte, ainsi qu'une diversification des structures technologiques de valorisation permettra de dépasser à l'horizon 2016 la cible escomptée.

2.3.4. PERFORMANCES DÉTAILLÉES DU PROGRAMME PAR ACTIONS POUR L'ANNÉE 2014

Il est question de présenter les performances relatives à chaque action

Action 01 ELABORATION ET MISE EN ŒUVRE D'UN CADRE STRATÉGIQUE ET RÉGLEMENTAIRE

Cette action objecte la mise en place d'une loi organisant les activités et permettant la rémunération des chercheurs et des instituts de recherche ainsi que la valorisation des travaux de recherche. Il est également question d'élaborer une politique de court, moyen et long terme de développement technologique et de propriété industrielle.
La réalisation de cette action consistera en l'élaboration d'un projet de loi et des textes d' application en rapport avec les activités ci-dessus, et en la transmission à la très haute hiérarchie pour adoption et promulgation.
Pour ce qui est de la politique de développement technologique et de la propriété industrielle, il est essentiellement envisagé la rédaction d'un document de stratégie y relatif

OBJECTIF	Renforcer le cadre juridique et réglementaire et stratégique actuel propice au développement technologique et à la valorisation de la propriété industrielle							
Indicateur	Intitulé:		Projet de loi et textes d'application élaborés et transmis à la très haute hiérarchie				TAUX DE RÉALISATION TECHNIQUE	
	Unité de mesure		nb					
	Année de référence:		2014					
	Valeur de référence:		2.0					
	Année cible:		2016					
	Valeur Cible		3.0				125	
	Réalisation exercice (Résultat technique):		02					
CRÉDITS	DOTATION INITIALE		DOTATION RÉVISÉE		CONSOMMATION		TAUX DE RÉALISATION FINANCIÈRE	
	AE	CP	AE	CP	AE	CP	AE	CP
	136 800 000	136 800 000	131 797 558	131 797 558	119 797 370	119 797 370	90,89 %	90,89 %
CONTEXTE DE MISE EN OEUVRE DE L'ACTION	Sa mise en œuvre de fait à la suite de l'élaboration en 2013 du Plan National de Développement de la propriété intellectuelle, et d'un projet de loi cadre pour la propriété intellectuelle, dans lequel la partie lutte contre la contrefaçon doit être renforcée. Par ailleurs il apparait à l'instar de la propriété intellectuelle, de mettre en place des outils stratégiques de pilotage du développement technologique, qui sont quasi inexistants.							
ACTIVITES MAJEURES REALISEES (présentation des extrants)	- Contrat - Texte de création d'un fonds d'appui à la création d'entreprises innovantes et son business plan - PNDPI disponible et rapport des ateliers d'appropriation et de vulgarisation du PNDPI - Document de politique de gouvernemental de la PI disponible - Mécanismes de lutte contre la contrefaçon - Projet de décret de création d'une commission nationale de lutte contre la contrefaçon - Document de propositions de révision de l'accord de Bangui du Cameroun disponible Document de stratégie nationale de développement technologique disponible							
JUSTIFICATION DU RÉSULTAT ET DE L'UTILISATION DES RESSOURCES (extrants)	Les résultats ont été atteints et les éléments de justification tels que les projets de contrats pour les études, les bons d'engagement, les procès verbaux de réceptions, et les mémoires de dépenses des ateliers sont disponibles.							

Perspectives 2015	Poursuite de l'amélioration du cadre juridique, et stratégique avec la validation gouvernementale de la stratégie nationale de développement technologique et la mise en œuvre des actions du PNDPI.

Action 02 PROMOTION DES TECHNOLOGIES ET APPUI AU PROTOTYPAGE

Cette action vise à présenter et promouvoir le savoir faire, des chercheurs isolés, des centres de recherche et technologiques, des universités, des industries et des PME en matière de technologies innovantes. En outre, elle ambitionne de produire des prototypes des innovations technologiques ou des technologies utiles identifiées, afin de permettre leur production industrielle.

OBJECTIF	Accroitre le nombre d'innovations technologiques exploitées à l'échelle industrielle							
Indicateur	Intitulé:	Nombre d'innovations technologiques mis à la disposition de l'industrie					TAUX DE RÉALISATION TECHNIQUE	
	Unité de mesure	nb						
	Année de référence:	2014						
	Valeur de référence:	5.0						
	Année cible:	2016						
	Valeur Cible	17.0					50	
	Réalisation exercice (Résultat technique):	02						
CRÉDITS	DOTATION INITIALE		DOTATION RÉVISÉE		CONSOMMATION		TAUX DE RÉALISATION FINANCIÈRE	
	AE	CP	AE	CP	AE	CP	AE	CP
	145 000 000	145 000 000	137 197 227	137 197 227	130 617 811	126 117 888	95,2 %	91,9 %
CONTEXTE DE MISE EN OEUVRE DE L'ACTION	C'est un contexte de mise en œuvre difficile, en raison de l'inadéquation entre la formulation de la dépense et la nature de l'activité. Les retards dus aux procédures d'attribution de marchés publiques. Le manque de maturité de nos universités et centres de recherche à la production de ce type de résultats, et la gestion de tels projets. L'expérience de l'année 2013, nous ayant obligé à revoir la structure d'affectation budgétaire.							
ACTIVITES MAJEURES REALISEES (présentation des extrants)	- Construction d'un bio digesteur pour la création du biogaz à partir des déchets - construction d'un séchoir modulable avec contrôle de température - Promotion de 40 technologies menées sur le plan national à travers les Journées technologiques national. - Huit innovations récompensées et primées lors des JTN dans les domaines de l'environnement, l'énergie et la santé							
JUSTIFICATION DU RÉSULTAT ET DE L'UTILISATION DES RESSOURCES (extrants)	Les rapports des prototypes sont disponibles et ceux-ci vérifiables sur site. Les contrats de prestation, procès verbaux et bons d'engagement sont disponibles. Une redéfinition des objectifs avec l'entité d'exécution a permis d'obtenir deux prototypes à la place de l'unique escompté. Le budget de 5 000 000 alloué à la participation du Cameroun à Genève n'a pas été consommé, en raison de la non obtention des visas par les inventeurs, ce qui n'a pas permis de deploier une logistique à Genève. Le budget de 4 000 000 alloué à la participation des inventeurs camerounais au salon Africain de l'Innovation n'a pas été consommé, car le salon qui devait être organisé par l'OAPI ne s'ait pas tenu. Le budget de 10 000 000 alloué à la mise en œuvre d'un cadre de veille technologique non consommé en raison de l'offre finale du cabinet présélectionné supérieur à l'enveloppe disponible. Ceci est constaté en octobre, impossible de relancer un nouvel appel, le marché était infructueux. Le budget de 15 000 000 alloué aux enquêtes technologiques n'a pas été consommé car bien que le consultant ait été sélectionné, le travail fourni par le consultant était infructueux et le procès verbal non favorable.							

Perspectives 2015	La poursuite du prototypage, et la mise en place d'un cadre facilitant préalablement la compréhension des projets faisant l'objet du prototypage.0 A savoir les centres d'Appui à la Promotion et l'Innovation au sein des Universités Par ailleurs, la mise à disposition des moyens dans ces institutions devrait se faire à travers des virements de fonds et que les structures bénéficiaires améliorent leur mécanisme de gestion de ces fonds. **Accroître le budget d'environ 20% pour meilleure atteinte des résultats**

Action 03 PROTECTION ET PROMOTION DES ACTIFS DE LA PROPRIETE INDUSTRIELLE

Concernant la protection des actifs de propriété industrielle, la DDTPI vise à assurer l' accroissement du nombre d'actifs protégé et à développer des mécanismes de protection des droits communautaires à forte valeur économique, tels que les indications géographiques et les marques collectives.

OBJECTIF	Renforcer le nombre d'actifs de propriété industrielle							
Indicateur	Intitulé:		Nombre de produits protégés en indication géographique ou en marque collective				TAUX DE RÉALISATION TECHNIQUE	
	Unité de mesure		nb					
	Année de référence:		2014					
	Valeur de référence:		2.0					
	Année cible:		2016					
	Valeur Cible		5.0				33%	
	Réalisation exercice (Résultat technique):		Phase 1 du cahier de charge du cacao rouge en indication géographique réalisée					
CRÉDITS	DOTATION INITIALE		DOTATION RÉVISÉE		CONSOMMATION		TAUX DE RÉALISATION FINANCIÈRE	
	AE	CP	AE	CP	AE	CP	AE	CP
	52 000 000	52 000 000	46 199 909	46 199 909	36 174 666	32 628 672	78,3 %	70,6 %
CONTEXTE DE MISE EN OEUVRE DE L'ACTION	La poursuite de l'enregistrement de la nouvelle indication géographique vient à la suite de l'enregistrement de deux précédentes indications géographiques, notamment le miel blanc et le poivre de Penja, dont le processus a pris quatre ans. L'enregistrement de l'indication géographique se fait donc en phase compte tenu de l'étendue du travail et de la rationalisation des budgets alloués. La dotation budgétaire tait insuffisante pour l'accompagnement des indications géographiques plus précisément le cacao rouge à la délimitation géographique.							
ACTIVITES MAJEURES REALISEES (présentation des extrants)	- Étude caractéristique du cacao rouge pour la phase I du cahier de charge disponible - Identification des bassins de production du cacao rouge et circoncision de la zone de production - Site de promotion des actifs camerounais de propriété intellectuelle conçu et fonctionnel - Document technique du branding du poivre blanc de Penja disponible - Rapport de l'évaluation du respect des cahiers de charges (le miel d'Oku) Collecte de données sur les actifs de propriété intellectuelle protégés.							
JUSTIFICATION DU RÉSULTAT ET DE L'UTILISATION DES RESSOURCES (extrants)	Toutefois, compte tenu de l'impact des autres actifs de la propriété intellectuelle sur l'économie à l'exemple des marques, des brevets, des dessins et modèles industriels, il semblait opportun de répertorier le nombre d'actifs protégés qui impactent l'économie. L'indicateur tel que défini ici ne reflète pas l'impact des actifs protégés sur l'économie. On a ainsi enregistré pour 2014, 255 autres actifs, soit un accroissement de 15% par rapport à l'année précédente. Toutefois la phase contrat de prestation, bon d'engament et de commande, procès verbaux de réception et rapports de travaux et financiers sont disponibles. Les actifs protégés sont verifiables auprès de la base de données de l'OAPI. Il s'agit des brevets, marques, noms commerciaux, dessins et modèles industriels.							
Perspectives 2015	Mettre en place un système d'évaluation de l'impact économique des actifs protégés, qui permettrait de mieux évaluer le nombre qui en est valorisé, notamment les marques, les brevets, les dessins et modèles industriels. Poursuivre l'élaboration du cahier de charge du Cacao rouge. Un accroissement du budget de 10% pour améliorer les éléments de collecte et le renseignement de l'indicateur du programme.							

Action 04 APPUI AU PROGRAMME DE MISE EN PLACE DES PARCS TECHNOLOGIQUES DE REFERENCE

Cett action a pour objectif de Créer un technopôle agro-industriel

OBJECTIF	Créer un technopôle agro-industriel							
Indicateur	Intitulé:		Etude conceptuelle de mise en place d'un technopôle agro-industriel				TAUX DE RÉALISATION TECHNIQUE	
	Unité de mesure		nb					
	Année de référence:		2014					
	Valeur de référence:		1.0					
	Année cible:		2016					
	Valeur Cible		3.0				100	
	Réalisation exercice (Résultat technique):		Etude conceptuelle de mise en place d'un technopôle agro-industriel					
CRÉDITS	DOTATION INITIALE		DOTATION RÉVISÉE		CONSOMMATION		TAUX DE RÉALISATION FINANCIÈRE	
	AE	CP	AE	CP	AE	CP	AE	CP
	10 000 000	10 000 000	10 000 000	10 000 000	9 460 800	9 460 800	94,61 %	94,61 %
CONTEXTE DE MISE EN OEUVRE DE L'ACTION	Le projet de mise en place des technopoles est long et nécessite l'implication forte des acteurs étatiques, du secteur privé et des partenaires au développement. L'indicateur final est atteint à la suite de la mise en place d'indicateurs intermédiaires essentiels tels que la mise en place d'un cadre stratégique, des textes juridiques de pilotage et de fonctionnement, l'identification et l'aménagement d'un site d'implantation.							
ACTIVITES MAJEURES REALISEES (présentation des extrants)	- Étude conceptuelle réalisée et validée par le comité de pilotage - Identification des sites d'implantation potentielle des autres technopoles - Identification et caractérisation du site de la technopole agroindustrielle Identification et sensibilisation des entreprises du secteur privé camerounais comme partenaire de la technopole agroindustrielle							
JUSTIFICATION DU RÉSULTAT ET DE L'UTILISATION DES RESSOURCES (extrants)	- Rapport de l'étude conceptuelle du technopole agroindustriel - Rapport d'identification et de caractérisation du site du technopole agro industrielle disponible, - Cartes topographiques et géographiques du site disponible ; - Liste des partenaires disponibles. Procès Verbaux de réception disponible des études disponibles.							
Perspectives 2015	Poursuivre les études techniques avec le partenaire stratégique identifié qu'est l'ONUDI. Consolider le cadre juridique et stratégique de l'intervention des différents acteurs, poursuivre l'aménagement du site et rechercher des partenaires stratégiques financiers du projet avec l'ONUDI. Un passage du budget à **394 200 000 fcfa** pour nous permettre d'avancer dans les études techniques, réalisés par l'ONUDI, conformément au contrat de convention attenant.							

Action 06 OPERATIONNALISATION DES ACTIVITES COURANTES DE LA DDTPI

Cette action consiste à soutenir la mise en uvre des activités de la Direction du Développement Technologique et la Propriété Industrielle. Il est également question d'améliorer le fonctionnement et la performance des services de la DDTPI.

OBJECTIF	Optimiser la performance de la Direction du Développement Technologique et la Propriété Industrielle							
Indicateur	Intitulé:		Taux de réalisation des activités inscrites sur la feuille de route de la DDTPI				TAUX DE RÉALISATION TECHNIQUE	
	Unité de mesure		%					
	Année de référence:		2014					
	Valeur de référence:							
	Année cible:		2016					
	Valeur Cible		100.0				83,3	
	Réalisation exercice (Résultat technique):		83.3					
CRÉDITS	DOTATION INITIALE		DOTATION RÉVISÉE		CONSOMMATION		TAUX DE RÉALISATION FINANCIÈRE	
	AE	CP	AE	CP	AE	CP	AE	CP
	56 784 000	56 784 000	57 201 618	57 201 618	55 628 644	50 871 297	97,3 %	88,9 %
CONTEXTE DE MISE EN OEUVRE DE L'ACTION	ouveau contexte du budget programme							
ACTIVITES MAJEURES REALISEES (présentation des extrants)	Toutes les activités qui ont été présentées dans les actions précédentes. Le carburant, les primes et les frais de missions ont contribués à leur réalisation							
JUSTIFICATION DU RÉSULTAT ET DE L'UTILISATION DES RESSOURCES (extrants)	Les bons d'engagement, les procès verbaux de réception et les fiches d'affectation de matériels et d'outils sont disponibles. Seul 68.7% du budget disponible dans cette rubrique était disponible pour nous , car comme nous l'avons mentionné précédemment 34% de ce budget est lié à la gestion du personnel de la DDTPI en terme de salaires et autres, et la DDTPI n'est pas accréditée sur ces lignes.							
Perspectives 2015	Accroître le budget pour une meilleure atteinte des résultats. Améliorer le budget de cette action qui a encore été réduit de 15% pour l'exercice 2014 par rapport à 2013.							

2014
RAPPORT ANNUEL
DE PERFORMANCE

2.4. PROGRAMME 379

GOUVERNANCE ET APPUI INSTITUTIONNEL DU SOUS-SECTEUR INDUSTRIE, MINES ET DEVELOPPEMENT TECHNOLOGIQUE

Responsable du programme

Mr NDANA MEKOGO Raymond
Directeur des Affaires Générales

2.4.1. PRÉSENTATION DU PROGRAMME

Du fait de sa création récente, le MINMIDT est confronté à trois difficultés majeures à savoir :
- l'insuffisance des locaux tant au niveau des organes centraux que dé concentrés;
- la mise en uvre lente des dispositions du nouvel organigramme ;
- le manque qualitatif et quantitatif de personnel

OBJECTIF	Mettre à disposition des moyens d'accompagnement favorables à la mise en œuvre et au suivi des activités des structures des organes centraux, déconcentrés et sous tutelle du MINIMIDT	
Indicateur	Intitulé:	Niveau de réalisation du plan d'action du MINMIDT
	Unité de mesure	%
	Valeur de référence: Année de référence:	40.0 2014
	Valeur Cible Année cible:	100.0 2016
ACTIONS DU PROGRAMME	Action 01:	COORDINATION ET SUIVI DES ACTIVITÉS DES SERVICE DU MINMIDT
	Action 02:	ETUDES STRATÉGIQUES ET PLANNIFICATION AU MINMIDT
	Action 03:	GESTION FINANCIÈRE ET BUDGETAIRE AU MINMIDT
	Action 04:	DÉVELOPPEMENT DU SYSTÈME D'INFORMATION STATISTIQUE AU MINMIDT
	Action 05:	AMÉLIORATION DU CADRE DE TRAVAIL AU MINMIDT
	Action 06:	DÉVELOPPEMENT DES RESSOURCES HUMAINES
	Action 07:	DÉVELOPPEMENT DES TIC AU MINMIDT
	Action 08:	CONTRÔLE ET AUDIT INTERNE AU MINMIDT
	Action 09:	CONSEIL JURIDIQUE AU MINMIDT
	Action 10:	DYNAMISATION DE LA COOPÉRATION BILATÉRALE ET MULTILATÉRALE
DOTATIONS INITIALES	AE 3 786 611 000	CP 3 786 611 000
RESPONSABLE DU PROGRAMME	Mr NDANA MEKOGO Raymond, Directeur des Affaires Générales	

2.4.2. CONTEXTE DE MISE EN OEUVRE DU PROGRAMME

La mise en œuvre du programme 379 a été influencée par les éléments de contextes ci-après :

Au plan interne :

- Le décret de 2012 portant organisation du MINMIDT, avec en prime la création de nouveaux postes de responsabilités ;
- La prise en charge des nouveaux postes créées ;
- L'opérationnalisation de la Chaine PPBS ;
- La réhabilitation des infrastructures du MINMIDT
- Au plan externe :
- Le déploiement laborieux de la nouvelle application informatique, PROBMIS ;

De multiples dysfonctionnements causés par l'ignorance des textes réglementaires et procédures régissant les activités minières et industrielles tant du personnel que les usagers du

MINMIDT.

2.4.3. PERFORMANCE GLOBALE DU PROGRAMME EN 2014

Les performances ont été bonnes au cours des deux dernières années avec un plus de 80 pourcent de réalisation du budget.

Les activités ont consisté en:

- l'amélioration des conditions et du cadre de travail des personnels. En effet, les travaux de réhabilitation de bâtiments abritant plusieurs services déconcentrés sont achevés pour certains et le processus se poursuit pour les autres;
- le renforcement des capacités dans divers domaines d'actions du MINMIDT . Plusieurs formations ont déjà été effectuées;
- la production des textes réglementaires dans le secteur minier, industriel et de développement technologique;
- la tenue annuelle de la conférence des services centraux et déconcentrés élargie aux sociétés sous-tutelle.

RÉSULTAT TECHNIQUE OBTENU	81.12	
TAUX DE RÉALISATION DE L'INDICATEUR	81.12	
DOTATION DE CRÉDITS RÉVISÉS:	AE 3 799 867 754	CP 3 799 867 754
(écarts = Dot.init - Dot.rev)	Ecart AE -13 256 754	Ecart CP -13 256 754
CRÉDITS CONSOMMÉS	AE 3 557 025 250	CP 2 997 829 699
TAUX DE CONSOMMATION	94,1 %	78,9 %
JUSTIFICATION DU RÉSULTAT ET DE L'UTILISATION DES RESSOURCES	la totalité des marches prévu dans le journal de programmation ont été passés ; - trois (03) n'ont pas été finalisés au 31 décembre bien que les marchés aient été attribués - des améliorations à faire dans le respect des délais en matière d'exécution des programmes le taux de réalisation de la feuille de route est de 80%	
PERSPECTIVES 2015	Le programme 379 est le programme support du MINMIDT. A ce titre, et comme dans les autres départements ministériels, il prend en charge l'ensemble des fonctions de soutien nécessaire à l'accompagnement juridique et logistique des programmes à vocation opérationnelle. Il apparaît donc une nécessité dès 2014, d'harmoniser la présentation et le contenu du programme 379 avec les programmes supports des autres chapitres budgétaires. Il serait également nécessaire de mettre en place, un cadre de pilotage de la performance conforme aux exigences de la nouvelle démarche de gestion publique axée sur les résultats.	

2.4.4. PERFORMANCES DÉTAILLÉES DU PROGRAMME PAR ACTIONS POUR L'ANNÉE 2014

Il est question de présenter les performances relatives à chaque action

Action 01 COORDINATION ET SUIVI DES ACTIVITÉS DES SERVICE DU MINMIDT

La lourdeur des procédures passation des marchés publics a ralenti la mise en œuvre des certaines activités de la feuille de route qui en dépendaient, d'où la non atteinte totale de l'objectif fixé

OBJECTIF	Mettre à disposition des moyens d'accompagnement favorables à la mise en œuvre et au suivi des activités des structures des organes centraux, déconcentrés et sous tutelle du MINIMIDT							
Indicateur	Intitulé:		Taux de réalisation des activités inscrites sur la feuille de route ministérielle				TAUX DE RÉALISATION TECHNIQUE	
	Unité de mesure		%					
	Année de référence:		2014					
	Valeur de référence:							
	Année cible:		2016					
	Valeur Cible		100.0				80	
	Réalisation exercice (Résultat technique):		80					
CRÉDITS	DOTATION INITIALE		DOTATION RÉVISÉE		CONSOMMATION		TAUX DE RÉALISATION FINANCIÈRE	
	AE	CP	AE	CP	AE	CP	AE	CP
	2 696 111 000	2 696 111 000	2 745 694 325	2 745 694 325	259 776 068	2 016 776 352	94,6 %	73,5 %
CONTEXTE DE MISE EN OEUVRE DE L'ACTION	cette action a été mise en œuvre dans la perspective de suivi et de la gestion harmonieuse et efficace des programmes du MINMIDT conformément au texte organique du MINMIDT							
ACTIVITES MAJEURES REALISEES (présentation des extrants)	- élaboration et signature d'un arrêté (n°002328/MINMIDT/SG/DG/DAJ du 07 avril 2014) fixant les modalités d'élaboration et de présentation des rapports techniques des travaux de recherches géologiques et minières ; - suivi de la production du rapport de la société SINOSTEEL CAM sur ses travaux de recherche - mise en place du cadastre minier par production d'un algorithme de travail d'un manuel de procédure ; - élaboration et transmission du projet de loi et de son exposé de motif dans les services du Premier Ministre, Chef du Gouvernement. - installation des points focaux dans les aéroports de Yaoundé et Garoua et création de trois postes frontières - production du certificat d'exportation et canalisation de 14 085.96grammes d'or - mise en place d'un guichet d'accueil des investisseurs à l'aéroport de Yaoundé - élaboration d'un mécanisme de lutte contre la contrefaçon - étude sur la création d'un fonds d'appui aux entreprises innovantes menée identification et choix du site d'implantation d'une technopole agro-industrielle faite							
JUSTIFICATION DU RÉSULTAT ET DE L'UTILISATION DES RESSOURCES (extrants)	La lourdeur des procédures passation des marchés publics a ralenti la mise en œuvre des certaines activités de la feuille de route qui en dépendaient, d'où la non atteinte totale de l'objectif fixé							
Perspectives 2015	Améliorer la dotation budgétaire de cette action pour un suivi des activités des services déconcentrés et des structures sous-tutelle							

Action 02 Etudes stratégiques et plannification au MINMIDT

Le MINMIDT s'est dotée en 2010 de sa stratégie sectorielle afin de disposer d'un outil de planification de ses activités en cohérence avec le DSCE. Au regard des nouvelles réformes apportées, son actualisation se trouve être incontournable en collaboration avec tous les acteurs du secteur industries et service.

Cette action vise ainsi à assurer la mise en place d'outils de référence stratégiques et programmatiques. Elle doit également permettre d'assurer la maturation des projets du MINMIDT , la constitution d'une banque de projets matures et le suivi des projets en cours d'exécution. Les activités sont essentiellement pilotées par la Division des Études, des Projets et de la Coopération(DEPCO).

OBJECTIF	Promouvoir la planification et meilleure mise en œuvre de la stratégie ministérielle							
Indicateur	Intitulé:		Nombres d'outils de la planification et de mise en œuvre de la stratégie disponibles				TAUX DE RÉALISATION TECHNIQUE	
	Unité de mesure		nb					
	Année de référence:		2014					
	Valeur de référence:		0.0					
	Année cible:		2014					
	Valeur Cible		3.0				66%	
	Réalisation exercice (Résultat technique):		2					
CRÉDITS	DOTATION INITIALE		DOTATION RÉVISÉE		CONSOMMATION		TAUX DE RÉALISATION FINANCIÈRE	
	AE	CP	AE	CP	AE	CP	AE	CP
	24 000 000	24 000 000	23 998 662	23 998 662	20 951 847	18 898 058	87,3 %	78,7 %
CONTEXTE DE MISE EN OEUVRE DE L'ACTION	Le MINMIDT s'est dotée en 2010 de sa stratégie sectorielle afin de disposer d'un outil de planification de ses activités en cohérence avec le DSCE. Au regard des nouvelles réformes apportées dans les missions du MINMIDT, son actualisation se trouve être incontournable.							
ACTIVITES MAJEURES REALISEES (présentation des extrants)	Actualisation de la stratégie sectorielle (Phase 1) Note de conjoncture							
JUSTIFICATION DU RÉSULTAT ET DE L'UTILISATION DES RESSOURCES (extrants)	Les ressources allouées à cette activités n'ont permis que la réalisation de la première phase de l'actualisation de la stratégie sectorielle d'une part et l'état embryonnaire de la Division des Etudes, des Projets et de la Coopération qui est en charge de la mise en œuvre de cette action d'autre part ont contribué à la non atteinte de l'objectif fixé							
Perspectives 2015	Allouer des ressources conséquentes à cette action afin de finaliser l'actualisation de la stratégie sectorielle et d'améliorer l'élaboration d'autres documents de stratégie							

Action 03 Gestion financière et budgetaire au MINMIDT

Cette action consiste à suivre la mise en œuvre du budget; contrôler son exécution physique et assurer la mise en application de la réforme de la gestion des finances publiques. Ces activités sont essentiellement pilotées par le Comité PPBS du MINMIDT et la Direction des Affaires Générales (Sous-direction du Budget).

OBJECTIF	Promouvoir la planification et la culture de l'évaluation							
Indicateur	Intitulé:		Nombre d'outils de la chaîne PPBS disponibles				TAUX DE RÉALISATION TECHNIQUE	
	Unité de mesure		nb					
	Année de référence:		2014					
	Valeur de référence:		0.0					
	Année cible:		2014					
	Valeur Cible		6.0				100	
	Réalisation exercice (Résultat technique):		6					
CRÉDITS	DOTATION INITIALE		DOTATION RÉVISÉE		CONSOMMATION		TAUX DE RÉALISATION FINANCIÈRE	
	AE	CP	AE	CP	AE	CP	AE	CP
	55 000 000	55 000 000	54 850 000	54 850 000	53 850 000	53 850 000	98,18 %	98,18 %
CONTEXTE DE MISE EN OEUVRE DE L'ACTION	La mise en application de la réforme de la gestion des finances publiques L'opérationnalisation de la Chaine PPBS ; Le déploiement laborieux de la nouvelle application informatique PROBMIS ;							
ACTIVITES MAJEURES REALISEES (présentation des extrants)	Actualisation du PAP, CDMT, élaboration du RAP et du PPA, suivi de l'exécution du budget.							
JUSTIFICATION DU RÉSULTAT ET DE L'UTILISATION DES RESSOURCES (extrants)	Les ressources allouées ont permis la réalisation des outils suscités et un meilleur suivi de l'exécution du budget							
Perspectives 2015	Optimiser la production des outils de planification et de gestion des ressources financières au MINMIDT Améliorer la qualité de la dépense							

Action 04 Développement du système d'information statistique au MINMIDT

Cette action doit permettre de disposer des données statistiques fiables relatives aux activités minières, industrielles et de développement technologiques. Il est question de mettre en place des banques et bases de données statistiques qui permettront entre autre de renseigner la chaine de résultat du MINMIDT à travers le renseignement des indicateurs des programmes et des actions. Les données sont consolidées par la Cellule des Études et des Statistiques .

OBJECTIF	Améliorer le dispositif statistique du MINMIDT							
Indicateur	Intitulé:		Banque de données disponible				TAUX DE RÉALISATION TECHNIQUE	
	Unité de mesure		nb					
	Année de référence:		2014					
	Valeur de référence:		0.0					
	Année cible:		2016					
	Valeur Cible		1.0				50	
	Réalisation exercice (Résultat technique):		0.5					
CRÉDITS	DOTATION INITIALE		DOTATION RÉVISÉE		CONSOMMATION		TAUX DE RÉALISATION FINANCIÈRE	
	AE	CP	AE	CP	AE	CP	AE	CP
	28 000 000	28 000 000	28 000 000	28 000 000	27 308 250	27 308 250	97,53 %	97,53 %
CONTEXTE DE MISE EN OEUVRE DE L'ACTION	L'absence de données statistique dans le domaine industriel, minier et du développement technologique							
ACTIVITES MAJEURES REALISEES (présentation des extrants)	Réalisation des études prospectives et enquêtes minières et industrielles							
JUSTIFICATION DU RÉSULTAT ET DE L'UTILISATION DES RESSOURCES (extrants)	Les ressources allouées n'ont pas permis la mise							
Perspectives 2015	Renforcer le système d'information statistique du MINMIDT							

Action 05 Amélioration du cadre de travail au MINMIDT

Cette action consiste à l'amélioration du cadre et des conditions de travails à travers la construction, la réhabilitation des bâtiments, l'acquisition du matériel et du mobilier de bureau, l'acquisition du matériel roulant.

OBJECTIF	Améliorer le cadre de travail.							
Indicateur	Intitulé:		volume des investissement en construction, rehabilitation et equipement				TAUX DE RÉALISATION TECHNIQUE	
	Unité de mesure		%					
	Année de référence:		2014					
	Valeur de référence:		10.0					
	Année cible:		2016					
	Valeur Cible		30.0				50%	
	Réalisation exercice (Résultat technique):		10%					
CRÉDITS	DOTATION INITIALE		DOTATION RÉVISÉE		CONSOMMATION		TAUX DE RÉALISATION FINANCIÈRE	
	AE	CP	AE	CP	AE	CP	AE	CP
	604 000 000	604 000 000	604 219 940	604 219 940	566 611 348	582 677 285	93,8 %	96,4 %
CONTEXTE DE MISE EN OEUVRE DE L'ACTION	L'insuffisance des infrastructures et le niveau de délabrement avancé des infrastructures existantes.							
ACTIVITES MAJEURES REALISEES (présentation des extrants)	-Réhabilitation des délégations régionales et départementales ; -acquisition du matériel et mobilier de bureau des services centraux et déconcentrés ; -acquisition du matériel roulant ;							
JUSTIFICATION DU RÉSULTAT ET DE L'UTILISATION DES RESSOURCES (extrants)	Les ressources allouées ont permis de réhabiliter les délégations régionales et départementales, d'acquérir du matériel et mobilier de bureau des services centraux et déconcentrés et le matériel roulant. Malgré le taux de consommation observé du à la lourdeur des procédures de passation des marchés							
Perspectives 2015	Construction de l'immeuble siège et des dix délégations régionales.							

Action 06 DÉVELOPPEMENT DES RESSOURCES HUMAINES

Cette action consiste à assurer la gestion des ressources humaines de l'état conformément au décret N°079/2012 portant régime de la déconcentration. Ces activités sont assurées par la Direction des Affaires Générales(Sous-direction des Personnels de la Solde et des Pensions et Cellule de Gestion du Projet SIGIPES) . elle permet aussi d'améliorer le rendement du personnel de par des formations et séminaires de renforcement des capacités.

OBJECTIF	Améliorer le rendement du personnel							
Indicateur	Intitulé:		Taux de personnel forme				TAUX DE RÉALISATION TECHNIQUE	
	Unité de mesure		%					
	Année de référence:		2014					
	Valeur de référence:		50.0					
	Année cible:		2016					
	Valeur Cible		90.0				90	
	Réalisation exercice (Résultat technique):		90					
CRÉDITS	DOTATION INITIALE		DOTATION RÉVISÉE		CONSOMMATION		TAUX DE RÉALISATION FINANCIÈRE	
	AE	CP	AE	CP	AE	CP	AE	CP
	100 000 000	100 000 000	100 000 000	100 000 000	90 000 000	90 000 000	90 %	90 %
CONTEXTE DE MISE EN OEUVRE DE L'ACTION	La spécificité des missions du MINMIDT nous impose une capacitation constante de notre personnel.							
ACTIVITES MAJEURES REALISEES (présentation des extrants)	formations, stage et séminaires							
JUSTIFICATION DU RÉSULTAT ET DE L'UTILISATION DES RESSOURCES (extrants)	Les ressources allouées à cette action ont permis de former plus de 190 personnels au cours de l'année 2014							
Perspectives 2015	Une amélioration constante de la qualité des formations et des infrastructures sont indispensables pour le personnel du MINMIDT dans la perspective de l'augmentation de l'efficacité des personnels de notre administration. Accroître le nombre de personnel formé dans les domaines spécifiques du MINMIDT							

Action 07 Développement des TIC au MINMIDT

Des difficultés techniques au plan de la réalisation de cette action sont enregistrées du fait de la mauvaise qualité du réseau informatique du MINMIDT. En outre les services du MINMIDT étant disséminés sur trois sites différents nécessitent des moyens conséquents pour l'interconnexion des services centraux.

OBJECTIF	Améliorer la performance du MINMIDT, par l'utilisation des TIC.							
Indicateur	Intitulé:		Taux d'accessibilité aux TIC				TAUX DE RÉALISATION TECHNIQUE	
	Unité de mesure		%					
	Année de référence:		2014					
	Valeur de référence:		20.0					
	Année cible:		2016					
	Valeur Cible		80.0				60	
	Réalisation exercice (Résultat technique):		40					
CRÉDITS	DOTATION INITIALE		DOTATION RÉVISÉE		CONSOMMATION		TAUX DE RÉALISATION FINANCIÈRE	
	AE	CP	AE	CP	AE	CP	AE	CP
	146 000 000	146 000 000	139 392 326	139 392 326	132 005 507	127 506 864	94,7 %	91,5 %
CONTEXTE DE MISE EN OEUVRE DE L'ACTION	le MINMIDT en tant que moteur du développement technologique au Cameroun se doit de s'arrimer au développement des TICS pour mener à bien les missions à lui dévolues. De plus, la spécificité de ses domaines d'intervention exige une constante mise à jour dans l'évolution des TIC							
ACTIVITES MAJEURES REALISEES (présentation des extrants)	extension et entretien du réseau informatique installation des systèmes et des équipements du réseau informatique à l'immeuble siège et dans les dix délégations régionales							
JUSTIFICATION DU RÉSULTAT ET DE L'UTILISATION DES RESSOURCES (extrants)	Des difficultés techniques au plan de la réalisation de cette action sont enregistrées du fait de la mauvaise qualité du réseau informatique du MINMIDT. En outre les services du MINMIDT étant disséminés sur trois sites différents nécessitent des moyens conséquents pour l'interconnexion des services centraux.							
Perspectives 2015	Renforcement du travail collaboratif à travers l'utilisation des TIC dans les échanges des informations							

Action 08 CONTRÔLE ET AUDIT INTERNE AU MINMIDT

Les activités à mener dans le cadre de cette action doivent permettre d'évaluer la performance, contrôler le fonctionnement des services par rapport aux objectifs fixés. L'inspection Générale est la structure responsable de cette action. La mise en œuvre de la stratégie de lutte contre la corruption est également concernée.

OBJECTIF	Assurer une gestion efficiente des ressources							
Indicateur	Intitulé:		Niveau d'atteinte des objectifs des résultats				TAUX DE RÉALISATION TECHNIQUE	
	Unité de mesure		%					
	Année de référence:		2014					
	Valeur de référence:		20.0					
	Année cible:		2016					
	Valeur Cible		60.0				85%	
	Réalisation exercice (Résultat technique):		30%					
CRÉDITS	DOTATION INITIALE		DOTATION RÉVISÉE		CONSOMMATION		TAUX DE RÉALISATION FINANCIÈRE	
	AE	CP	AE	CP	AE	CP	AE	CP
	16 000 000	16 000 000	15 992 193	15 992 193	15 992 193	15 392 193	100 %	96,25 %
CONTEXTE DE MISE EN OEUVRE DE L'ACTION	L'ignorance des textes réglementaires et procédures régissant les activités minières et industrielles tant du personnel que les usagers du MINMIDT, a occasionné le développement du phénomène de la corruption, Pour l'éradiquer, des campagnes de sensibilisation et de vulgarisation des textes sus évoquer est indispensable.							
ACTIVITES MAJEURES REALISEES (présentation des extrants)	-Sensibilisation des personnels et des usagers dans les services déconcentrés dans le cadre de la lutte contre la corruption ; -Célébration de la Journée Internationale de la Femme							
JUSTIFICATION DU RÉSULTAT ET DE L'UTILISATION DES RESSOURCES (extrants)	Le but visé dans le cadre de la sensibilisation de la lutte contre la corruption a été atteint car le rayon d'action n'était que la région du centre, ce qui représente 10% du travail à réaliser							
Perspectives 2015	Accroitre les ressources allouées à cette activité afin de produire des check-lists dans tous les domaines, d'activité du MINMIDT, d'étendre la sensibilisation à toutes les régions et d'améliorer la prise en charge des personnels chargés de la sensibilisation dans le cadre de la lutte contre la corruption, -organiser un séminaire pour la sensibilisation sur les MST/VIH-SIDA, et promouvoir la prise en charge des personnels atteints							

Action 09 CONSEIL JURIDIQUE AU MINMIDT

La modicité des sommes allouées et la réticence de la population cible à collaborer dans le cadre de la collecte des données ont constitué un frein à l'obtention du résultat escomptés. De plus la formulation approximative de certaines taches relative à l'activité de consolidation de la fonction contentieuse qui est activité pérenne de la division des affaires juridique ainsi cadre légal obsolète n'ont pas favorisé pas la mise en œuvre de cette activité

OBJECTIF	Assurer une meilleure lisibilité du cadre d'intervention du MINMIDT							
Indicateur	Intitulé:		Répertoire de textes législatifs et réglementaires bilingues				TAUX DE RÉALISATION TECHNIQUE	
	Unité de mesure		nb					
	Année de référence:		2014					
	Valeur de référence:		0.0					
	Année cible:		2014					
	Valeur Cible		1.0				50	
	Réalisation exercice (Résultat technique):		0.5					
CRÉDITS	DOTATION INITIALE		DOTATION RÉVISÉE		CONSOMMATION		TAUX DE RÉALISATION FINANCIÈRE	
	AE	CP	AE	CP	AE	CP	AE	CP
	45 500 000	45 500 000	38 268 946	38 268 946	30 528 021	27 535 535	79,8 %	72 %
CONTEXTE DE MISE EN OEUVRE DE L'ACTION	L'ignorance des textes réglementaires et procédures régissant les activités minières et industrielles tant du personnel que les usagers du MINMIDT, est à l'origine de plusieurs dysfonctionnements, d'où la nécessité d'élaborer ces différents textes.							
ACTIVITES MAJEURES REALISEES (présentation des extrants)	Données collectées pour l'élaboration du répertoire de textes législatifs et réglementaires bilingues du MINMIDT, et pour le Manuel de Procédures Administratives Tenue du séminaire de pré validation des textes sus évoqués							
JUSTIFICATION DU RÉSULTAT ET DE L'UTILISATION DES RESSOURCES (extrants)	La modicité des sommes allouées et la réticence de la population cible à collaborer dans le cadre de la collecte des données ont constitué un frein à l'obtention du résultat escomptés. De plus la formulation approximative de certaines taches relative à l'activité de consolidation de la fonction contentieuse qui est activité pérenne de la division des affaires juridique ainsi cadre légal obsolète n'ont pas favorisé pas la mise en œuvre de cette activité							
Perspectives 2015	Allouer des ressources conséquentes, reformuler les taches et actualiser le cadre légal et juridique y relatif afin d'améliorer la réalisation et les résultats de cette activité.							

Action 10 DYNAMISATION DE LA COOPÉRATION BILATÉRALE ET MULTILATÉRALE

Cette action consiste à mettre en œuvre la stratégie de communication du gouvernement au sein du MINMIDT. Ces activités sont menées par la Cellule de la Communication en collaboration avec la Cellule de la Traduction.

OBJECTIF	Améliorer la coopération dans les secteurs industriels							
Indicateur	Intitulé:		Pourcentage des projets ayant un financement exterieur				TAUX DE RÉALISATION TECHNIQUE	
	Unité de mesure		%					
	Année de référence:		2014					
	Valeur de référence:		0.0					
	Année cible:		2016					
	Valeur Cible		10.0				10%	
	Réalisation exercice (Résultat technique):		1					
CRÉDITS	DOTATION INITIALE		DOTATION RÉVISÉE		CONSOMMATION		TAUX DE RÉALISATION FINANCIÈRE	
	AE	CP	AE	CP	AE	CP	AE	CP
	72 000 000	72 000 000	49 451 362	49 451 362	42 002 416	37 885 162	84,9 %	76,6 %
CONTEXTE DE MISE EN OEUVRE DE L'ACTION	le Cameroun ayant pris l'engagement d'exploiter son sous sol qui dispose par ailleurs d'un potentiel minier considérable, il est impératif de faire une promotion adéquate du secteur minier. par ailleurs après la promulgation de la loi portant incitation à l'investissement privé au Cameroun, une bonne communication s'avère indispensable afin de parachever le processus de promotion de l'investissement privé, pierre angulaire de l'émergence au Cameroun.							
ACTIVITES MAJEURES REALISEES (présentation des extrants)	Organisation de la conférence annuelle des services centraux et déconcentrés élargie aux sociétés sous-tutelle Production des actes de la conférence Conception et réalisation du magazine de presse écrite Technopole Conception et réalisation du magazine radio technopole Abonnement aux journaux Achat des agendas							
JUSTIFICATION DU RÉSULTAT ET DE L'UTILISATION DES RESSOURCES (extrants)	Les fonds alloués à cette action ont permis l'organisation de la première conférence annuelle des services centraux et déconcentrés étendus aux structures sous tutelle, la production du Magazine technopole et de l'émission radio technopole. Par ailleurs, les activités et les taches liées à cette action ne permettent pas la réalisation de l'indicateur d'où le faible taux de réalisation observé.							
Perspectives 2015	Les activités et taches liées à cette action ne permettent pas la réalisation de l'indicateur d'où la nécessité de la redéfinition production du magazine technopole télé production hors série sur les différents secteurs d'activités du MINMIDT							

3. BILAN STRATEGIQUE ET PERSPECTIVES

Dans cette partie il est présenté le rapporchement des résultats avec les objectifs stratégiques dans un premier temps. Ensuite les leçons apprises et les perspectives.

3.1. RAPPROCHEMENT DES RÉSULTATS OBTENUS AVEC L'OBJECTIF STRATÉGIQUE DU MINISTÈRE

Afin d'atteindre son objectif stratégique qui est d'assurer l'industrialisation à travers la transformation des matières premières locales ainsi que la promotion des exportations, le MINMIDT a exécuté ses 4 programmes pour un taux de réalisation global de 80% des actions inscrites sur la feuille de route. Les détails des activités menées conformément aux sous objectifs sont répartis ainsi qu'il suit:

i. **la valorisation des richesses minières du pays** :

- la canalisation de certaines substances minérales par le CAPAM dont 14.085.96g d'or,
- la production d'un certificat infalsifiable avec hologramme de sécurité,
- modernisation du cadastre minier à travers son informatisation.

ii. **la promotion de la transformation de l'aluminium et de l'acier** :

- le projet de fer de MBALAM a connu quelques retards dus à la chute des cours sur le marché international; Cependant il est nécessaire de souligner que ce projet va générer plus de **50 000 milliards F CFA** en 25 ans, avec un Taux de Rentabilité Interne de 27,4 %.

iii. **développement des filières porteuses de croissance et créatrices d'emplois** :

- la finalisation du Plan Directeur de l'Industrialisation sera un cap important en plus des différentes activités que mène le MINMIDT en vue de la transformation locale des produits. Il convient de noter que le marché d'élaboration du PDI a été passé, un consultant recruté et un plan de travail a été validé par le comité mis en place pour le suivi et la mise en œuvre dudit PDI. Par ailleurs, l'on a noté l'implantation de nouvelles cimenteries à l'instar de DANGOTE et CIMAF.

iv. **l'objectif de faire du Cameroun une véritable destination d'investissements :**

- après la promulgation de la loi 004 du 18 avril 2013 portant incitation à l'investissement privé en République du Cameroun, 17 conventions ont effectivement été signées en 2014 pour un montant de plus de 200 milliards ;
- la mise en place d'un guichet d'accueil des investisseurs étrangers à l'aéroport de Yaoundé.

v. **Sur la promotion et le développement des normes et qualités** ;

- l'élaboration du projet de loi sur la sécurité sanitaire des aliments,
- l'adoption de 900 nouvelles normes,
- l'élaboration du programme d'évaluation de la conformité avant embarquement,
- l'assainissement du secteur des whiskies en sachet.

vi. **la promotion et la valorisation des innovations technologiques :**

- l'élaboration du PNDPI

- l'élaboration du Document de politique gouvernemental de la PI
- l'élaboration du Document de stratégie nationale de développement technologique
- la Construction d'un bio digesteur pour la création du biogaz à partir des déchets
- la construction d'un séchoir modulable avec contrôle de température ;
- la Promotion de 40 technologies menées sur le plan national à travers les Journées technologiques national.
- la réalisation de l'étude caractéristique du cacao rouge pour la phase I du cahier de charge,
- I' identification des bassins de production du cacao rouge et la circoncision de la zone de production ;
- la conception et la mise en fonctionnement des actifs camerounais de la propriété intellectuelle,
- la conception du document technique du branding du poivre blanc de Penja.

3.2. LEÇONS APPRISES

Au terme de ces travaux, nous pouvons constater qu'au cours de l'exercice budgétaire 2014, la mise en œuvre des programmes au MINMIDT n'a pas été aisée suite à de multiples dysfonctionnements tant internes qu'externes.
Ainsi, il peut être relevé comme leçon qu'une mauvaise définition des objectifs et des indicateurs des programmes, de même que la budgétisation des projets immatures ont mitigé l'atteinte des objectifs assignés au MINMIDT.
Par conséquent, pour les exercices futurs, ces points devront être corrigés afin de permettre au MINMIDT d'être plus performant.

3.3. PERSPECTIVES 2015

Afin d'améliorer la performance globale du MINMIDT, il serait nécessaire de:
- Reformuler certains indicateurs afin de les rendre SMART;
- S'assurer du suivi de l'atteinte des objectifs à travers des tableaux de bord et le renseignement des bases de données statistiques;
- respecter des critères de maturation des projets pour faciliter l'exécution du budget tout en permettant d'atteindre aisément les objectifs du projet;
- Augmenter la dotation réservée aux études: en effet, le MINMIDT est un ministère stratégique, l'implantation des industries ; l'exploitation des mines et la production des prototypes des inventions nécessitent essentiellement des études de faisabilité et de maturation des projets. Cependant, les moyens consacrés à la réalisation des études restent limités, ce qui ne permet pas d'enrichir le portefeuille des projets à soumettre aux investisseurs pour financement;
- Procéder au recrutement qualitatif et quantitatif de la ressource humaine dans les métiers de l'industrie, la mine et la géologie;
- S'assurer de la cohérence entre les tâches et les activités, les activités et les actions; et

les actions et les programmes. Ceci permettra d'assurer la chaine de résultat.

Les perspectives du MINMIDT pour les années à venir se rapportent aux points ci-après :

- l'accélération de la promulgation du projet de loi portant Code Miner afin d'assurer la régulation du secteur minier;
- l'extension du traçage et de la certification aux autres substances précieuses en plus du diamant sous la houlette du SNPPK;
- l'intensification de l'amélioration de l'information géologique et minière ;
- la prospection de nouveaux gisements diamantifères ;
- la mise en place d'une base de données statistique pour la production du diamant;
- la poursuite de la mise en œuvre de la loi portant code des investissements au Cameroun ;
- L'élaboration de la politique industrielle du Cameroun ;
- L'élaboration de la loi d'orientation de la politique industrielle du Cameroun ;
- Le suivi de la mise en œuvre de la loi sur les incitations à l'investissement privé ;
- La finalisation du Plan Directeur d'Industrialisation (PDI) ;
- La poursuite de la mise à niveau des entreprises ;
- La promotion de nouvelles indications géographiques ;
- La poursuite des études en vue de la création d'un technopole agroindustriel au Cameroun ;
- La promotion de la bonne gouvernance ;
- L'amélioration des conditions de travail au MINMIDT ;
- La construction de l'immeuble siège du MINMIDT.